

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+ Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000⁰⁰⁰ CFA

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3532 du Mardi 29 Septembre 2015 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Conférence de presse du ministre Thierry Lézin Mougalla

«C'est le Congo qui se prononcera pour notre avenir commun»



P.5)

Département de la Sangha

Les sages seraient-ils responsables de la pluie du 15 août?

(P.7)

12 octobre 2003 – 12 octobre 2015

Bientôt douze ans, disparaissait l'écrivain et homme politique Antoine Létembet-Ambily

(P.13)

Département de Brazzaville



La population a répondu massivement au rendez-vous (P.3)

Grand meeting de l'opposition pour dire «non au référendum constitutionnel»

Troisième convention nationale du M.c.d.d.i

Euloge Landry Kolelas désormais président du parti

(P.3)



5^e anniversaire de l'Association Elikia 2016

Saturnin Jean-Claude Ntari appelle les membres à continuer avec Denis Sassou Nguesso

(P.5)



3^e session ordinaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

Le collectif budgétaire exercice 2015 et le développement local en débats

(P.6)



Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où ! Choisissez OKEN PALACE HOTEL



Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles. Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.



REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
 PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)
 Cofinancement Congo/Banque Mondiale
 Tél: [00 242] 05 513 60 43/06 668.24.31/ 05 568 87 06



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 006-MPI-PADE-CPM 2015

«Relatif au Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser l'étude sur l'amélioration de la performance logistique du Congo dans les corridors Pointe Noire- Brazzaville-Ouessou»

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale.

Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du Projet a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services relatifs au recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser l'étude sur l'amélioration de la performance logistique du Congo dans les corridors Pointe Noire- Brazzaville-Ouessou.

2. L'objectif général de la mission du consultant est de réaliser une étude sur l'amélioration de la performance logistique du Congo à partir des filières porteuses et des corridors Brazzaville-Pointe-Noire et Braz-

zaville-Ouessou.

3. La mission durera trois (03) mois.

4. L'Unité de Coordination du PADE invite les cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

5. Sur cette base, un Cabinet de consultants sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque Mondiale «Sélection et Emploi des consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011. La méthode de sélection retenue est celle fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

6. Les Consultants intéressés doivent

s'adresser à l'Unité de Coordination du PADE pour obtenir les informations complémentaires (TDRs notamment) relatives à cet avis au siège du projet sis 05 et 06, rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à pade.pacadec@yahoo. fr les jours ouvrables de 08 h00 à 15h00.

7. Les manifestations d'intérêt multipliées en trois (03) exemplaires doivent être rédigées en Français, portées la mention « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser l'étude sur l'amélioration de la performance logistique du Congo dans les corridors Pointe Noire- Brazzaville-Ouessou » et déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le mardi 13 octobre 2015.

Fait à Brazzaville, le 22 septembre 2015

**Le Coordonnateur du PADE,
 Joseph MBOSSA**

AVIS DE RECRUTEMENT

Importante société Forestière recherche pour son site de production basé au nord du Congo, des personnes ayant les profils suivants:

POSTE	TYPES DE MISSIONS	COMPETENCES	QUALITES
01 Chef de Garage Diplômé ou sans avec expérience de 5 à 8 ans minimum	* Cherche, avec l'utilisateur du véhicule, à préciser les dysfonctionnements constatés et à définir le travail à réaliser. * Evalue le coût et le temps nécessaires à la réparation ou à l'entretien du véhicule. * Planifie, organise et coordonne l'activité quotidienne du garage, par exemple en rédigeant des ordres de travail et en faisant en sorte que l'équipe réalise les travaux nécessaires en matière d'entretien et de réparation des véhicules. * Intervient lui-même pour réparer, entretenir et réviser des véhicules, par exemple sur des éléments ou composants mécaniques ou électroniques. * S'assure que les pièces de rechange, matériels et équipements nécessaires sont disponibles immédiatement ou dans un délai rapide.	* Connaissance de l'organisation d'un garage ; * Connaissance de l'organisation d'une unité industrielle; * Connaissance des techniques et méthodes d'entretien des véhicules et engins ; * Connaissance des méthodes de gestion des hommes * Maîtrise de l'outil informatique * Esprit d'écoute et d'analyse	Organisé Sérieux Travailleur Charismatique Prévoyant
01 Responsable des achats et de la logistique Diplômé (Bac+2 ou 3) avec expérience de 3 à 5 ans minimum.	* Élaborer la politique de gestion des flux et le planning des achats et es approvisionnement en huiles et carburants * Traiter l'approvisionnement des pièces de rechanges et matières premières * Sélectionner les transporteurs, les transitaires et négocier les conditions tarifaires * Optimiser le stockage et la manutention des huiles et carburants * Assurer la réception et l'expédition des pièces non conformes ou à réparer * Manager les opérations d'inventaires du patrimoine de l'entreprise	* Maîtrise de l'outil informatique (Excel et logiciel de comptabilité ou gestion de stocks * Connaissance de l'industrie * Notions de mécanique et de l'électricité * Esprit d'analyse * Esprit d'écoute	Disponible Dynamique Organisé Prévoyant Réactif convaincant
01 Magasinier Diplômé (Bac+2 ou 3) en comptabilité ou autre, avec expérience de 3 à 5 ans minimum.	* Réception des pièces, outils, carburant et huiles * Enregistrement des entrées et sorties des pièces, outils, carburant et huiles ; * Etabli des inventaires et reporting au quotidien	* Maîtrise de l'outil informatique (Excel et logiciel de comptabilité ou gestion de stocks * Connaissance de l'industrie * Notions de mécanique et de l'électricité	Organisé Disponible Dynamique Réactif prévoyant
03 Mécaniciens (Véhicules lourds) Diplômé CAP/BEP en mécanique Auto avec expérience de 3 à 5 ans minimum	* Réparer les véhicules ainsi que l'équipement (bris mécaniques, hydrauliques ou électriques) * S'assurer du bon déroulement du programme d'entretien préventif des véhicules mobiles (camions, chargeuses, chariot élévateur, Bull, Débardeurs) * Estimer le temps et les pièces nécessaires pour la réparation à effectuer * Répondre aux urgences pour le bon fonctionnement des opérations * Entreposer les accessoires et les équipements dans des lieux appropriés * Apporter de l'aide aux mécaniciens d'équipements fixes de temps à autre * Effectuer divers autres tâches de maintenance	* Solide connaissance des systèmes hydrauliques et électriques * Maîtrise des engins Caterpillar * Connaissance sur la soudure et la résistance de matériaux	Dynamique Disponible Physique organisé
02 Mécaniciens (Véhicules légers) Diplômé CAP/BEP en mécanique Auto, avec expérience de 3 à 5 ans minimum	* Réparer les véhicules ainsi que l'équipement (bris mécaniques, hydrauliques ou électriques) * S'assurer du bon déroulement du programme d'entretien préventif des véhicules mobiles (Hillux, BJ, Mitsubishi L200, Toyota DA) * Estimer le temps et les pièces nécessaires pour la réparation à effectuer * Répondre aux urgences pour le bon fonctionnement des opérations * Entreposer les accessoires et les équipements dans des lieux appropriés * Apporter de l'aide aux autres mécaniciens * Effectuer divers autres tâches de maintenance	* Solide connaissance des systèmes hydrauliques et électriques * Maîtrise des engins des véhicules 4x4 et camionnettes * Connaissance sur la soudure et la résistance de matériaux	Dynamique Disponible Physique organisé

Contact pour dépôt des candidatures (Lettre de motivation et CV): Mr ANDOU Maixent-Gabriel Tel: 069182746 //050338527

Email : maixandou1@laposte.net Adresse:

AV William Guynet au Centre-ville près de la banque UBA et de la SNPC (en face du Restaurant «le sympathique»). Date limite des dépôts 25 octobre 2015

Département de Brazzaville

Grand meeting de l'opposition pour dire «non au référendum constitutionnel»

L'opposition réunie au sein de l'I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo) et du Frocad (Front congolais pour l'alternance démocratique et le respect de l'ordre constitutionnel) a organisé, dimanche 27 septembre 2015, à partir de 13h, un grand meeting populaire, au boulevard général Alfred Raoul, à Brazzaville. Pour réitérer son refus au référendum constitutionnel qu'elle considère comme «un coup d'Etat constitutionnel». Vingt-cinq mille personnes, selon les organisateurs, ont assisté à ce meeting qui a vu défiler plusieurs orateurs, dont le dernier, l'ancien ministre André Okombi-Salissa, a galvanisé la foule, par son discours. Il a appelé les militants et sympathisants à attendre le mot d'ordre de la marche, dès que le président de la République annoncera la date du référendum. «Soyez prêts, l'heure est à l'action», a-t-il dit, tout en demandant à la population de ne pas avoir peur, car «la peur a changé de camp».

L'opposition a surpris par la réussite de son meeting en pleine ville-capitale. La mobilisation de ses partisans est la preuve de sa détermination à barrer la voie au changement de la Constitution. Des banderoles étaient installées sur la clôture du palais des congrès et sur lesquelles on pouvait lire: «Non au changement de la Constitution; Non au référendum»; «Oui à l'alternance politique»; «Non au troisième mandat présidentiel»; «Non au coup d'Etat, oui à l'alternance». L'assistance attendait un mot d'ordre, pour marcher jusqu'au palais présidentiel. Mais, dans sa modération, Guy-Romain Kinfoussia a calmé le jeu. Il l'a exhortée à garder le calme et à rentrer, tranquillement, chez elle. «On va vous provoquer

rales, notamment le temps de quatre jours imparti à cette opération. «On appelle ça le hold up électoral. Tant qu'il n'y aura pas de bonne gouvernance électorale, nous n'irons pas aux élections. Nous refusons le coup d'Etat constitutionnel et le président doit revenir à la raison. Sinon, nous allons nous fâcher», a signifié l'ancien ministre des finances, président de l'U.p.r.n. René Serge Blanchard Oba a fait savoir que la dérive quitte la dimension du petit cours d'eau, pour devenir un océan. «Mû par le vertige de la longévité au pouvoir, notre président est devenu sourd à tout. Le nez dans le guidon, il fonce droit devant lui et ne distingue plus rien. Sa boulimie l'emporte», a-t-il dit. S'il persiste dans sa logique,



Pascal Tsaty-Mabiala.



André Okombi-Salissa.



Claudine Munari.



Guy-Brice Parfait Kolelas.

le premier secrétaire de l'U. pa.d.s, a indexé certains leaders de la majorité qui, selon lui, n'allaient pas dormir cette nuit-là. «Après 32 ans, ça suffit! Même Jésus n'avait pas pu terminer son œuvre», a-t-il déclaré, et s'adressant à la foule, il a ajouté: «Le peuple, c'est vous. Aujourd'hui, nous avons pu attraper le président de la République et nous ne le lâcherons plus. On va l'accompagner jusqu'en 2016. Mais, pas avant. Il est le président que nous avons élu. Maintenant, s'il fait quelque chose avant, il peut aussi partir. Lorsqu'un dirigeant commence à se rendre indispensable, il devient dictateur». Dernier orateur, André Okombi-Salissa a été très ovationné, dès qu'il s'est présenté devant la foule. «Il n'y a que les hommes qui ont peur», a-t-il lancé, d'un ton déterminé. «Nous sommes ici pour dire non au référendum constitutionnel

sition menée par le président Sassou-Nguesso avait dit non au président Pascal Lissouba: «Aujourd'hui, je dis non à mon propre président. Même Dieu, notre créateur, ne nous oblige pas à croire en lui. Le peuple dit non et nous n'allons pas reculer». André Okombi-Salissa a pris rendez-vous avec les militants et sympathisants, pour répondre à l'appel de l'opposition: «Est-ce que vous allez marcher?». Un «Oui» retentissant est sorti de la foule. Pour l'orateur, il faut démontrer à la majorité que l'opposition a la force du peuple. «Mais, nous ne l'utiliserons pas, tant qu'ils ne sont pas en erreur. Mais, le jour qu'ils vont annoncer la date du référendum, nous vous appellerons et nous serons devant, nous-mêmes», a-t-il dit, tout en précisant qu'après le Burkina Faso, le tour du Congo est arrivé. Pour cela, il a demandé à la



Mathias Dzon.



Blanchard Oba.

dans la rue, ne leur répondez pas», leur a-t-il conseillé. Six dirigeants de l'opposition ont pris la parole, tour à tour. Après le mot des femmes et de jeunes, Claudine Munari, président du Must, a demandé à la foule si elle allait accepter qu'on change la Constitution. Un «Non» a retenti. Pour elle, le temps est arrivé, pour le président, de partir. Tout en entonnant la chanson Yiwiri (en l'ari, c'est fini), elle a laissé entendre que l'opposition est debout et elle ne reculera pas.

Guy Brice Parfait Kolélas, le secrétaire général du M.c.d.d.i dont les militants s'étaient fortement mobilisés pour ce meeting, a commencé son allocution par un chant: «Nous irons jusqu'au bout du monde, l'imposture ne passera pas!». Une mélodie reprise par la foule en liesse qui a entonné d'autres chants qu'aimaient chanter le vieux Kolélas, lors de ces meetings, pour haranguer la foule. Comme pour faire un mea culpa, il a demandé pardon, au nom de son parti, au peuple, pour avoir aidé à installer un régime qui, aujourd'hui, veut se «cramponner au pouvoir». «Ça suffit», a-t-il dit.

Mathias Dzon a, quant à lui, exhorté l'assistance à être debout. Il a plaidé pour une alternance politique et a critiqué l'opération de révision des listes électo-

La foule pendant le meeting.



«dès l'annonce de la date du référendum, tout le Congo sera dans la rue», a-t-il prévenu. Par ailleurs, il a stigmatisé l'interdiction faite aux opposants de sortir du territoire national. «Nous demandons aux pays étrangers, d'interdire l'accès dans leurs pays aux membres du gouvernement congolais», a-t-il lancé. Ragaillardisé par cette mobilisation, Pascal Tsaty-Mabiala,

et à l'escroquerie politique», a-t-il ajouté. Répliquant à la majorité présidentielle, le président de la C.a.d.d a fait savoir que les leaders de l'opposition sont des hommes de paix. Il a répondu au président de la République qui lui avait demandé, le 29 novembre 1992, d'être un homme d'honneur: «Je lui réponds, je reste un homme de parole». Il a rappelé qu'en 1992, l'oppo-

foule d'être prête: «L'heure est à l'action; rentrez chez vous sans provocation. La peur a changé de camp; n'ayez pas peur!». Après quoi, les militants et sympathisants de l'opposition sont repartis chez eux, à pied, dans le calme, comme ils étaient venus, n'ayant pour motivation que leur seule détermination. Aucun incident n'a été signalé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Troisième convention nationale du M.c.d.d.i

Euloge Landry Kolelas désormais président du parti

Le M.c.d.d.i (Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral) a tenu sa troisième convention nationale, vendredi 25 septembre 2015, au palais des congrès, à Brazzaville, pour restructurer les organes dirigeants du parti. Ainsi, au sortir de cette convention nationale, c'est Euloge Landry Kolelas qui a été élu président du M.c.d.d.i, tandis que Bernard Tchibambelega a été hissé au poste de secrétaire général, en remplacement de Guy-Brice Parfait Kolélas, qui a été sanctionné pour son engagement à l'opposition, sans avis des organes dirigeants du parti.



La troisième convention nationale du M.c.d.d.i était ouverte en présence d'une importante délégation du parti allié, le P.c.t, conduite par le secrétaire général, Pierre Ngolo, en sa qualité de président par intérim de la majorité présidentielle, et composée d'André Massamba, Michel Ngakala, Sylvestre Ossiala, Gabriel Ondogo, Mme Arlette Soudan Nonault, etc.

La plupart des membres des organes permanents du comité national étaient là pour la plupart. Dans une salle des congrès pleine comme un œuf, on pouvait lire sur une banderole: «Le M.c.d.d.i est un héritage commun. Nous devons le transmettre à notre tour aux générations futures, uni, persévéré, embelli et mis en valeur». Sur les tee-shirts que portaient les militants, devant il y a le portrait du président-fondateur et au dos, l'écrit: «Touche pas à l'alliance M.c.d.d.i-P.c.t.».

Cette convention, qui a regroupé 1600 participants venus de tous les départements du pays, a mis en place un nouveau conseil national et un nouveau bureau exécutif national de 13 membres, dirigé par Euloge Landry Kolelas, et une commission nationale de contrôle et d'évaluation.

La troisième convention nationale conteste toutes les alliances politiques signées en dehors des organes dirigeants du parti. Elle a réaffirmé l'alliance avec le P.c.t et l'enclavage à la majorité présidentielle. Les participants ont rassuré le président de la République, du soutien sans faille du M.c.d.d.i à son action. Dans son discours de clôture, à la fin de la journée, le nouveau président du M.c.d.d.i, Landry Euloge Kolelas, qui occupe la place laissée vacante par son père, Bernard Bakana Kolélas, depuis son décès le 12 novembre 2009, a déclaré qu'il entend ramener le parti à la vision de son président-fondateur. «Nous devons chercher à tourner définitivement la page des conflits sans fin, qui secouent le parti», a-t-il déclaré. Le président du M.c.d.d.i a appelé à la mobilisation des militants et sympathisants à l'opération de révision des listes électorales. Désormais le M.c.d.d.i entame une nouvelle ère, mais, est-ce la fin des tiraillements avec l'aile Guy-Brice Parfait Kolélas? L'avenir le dira.

Pascal-Azad DOKO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55 - République du Congo

INSERTION LEGALE

«SAMBRA GT»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Avenue BITELIKA NDOMBI, route de l'Aéroport.
RCCM/CG/PN 12 B 588
Pointe-Noire - République du Congo

**APPROBATION DES COMPTES-NON DISSOLUTION ANTICIPEE-NOMINATION
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES-ADOPTION DES STATUTS MIS A JOUR**

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions de l'associé unique de la société «SAMBRA GT», en date du 30 avril 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 août 2015, dûment enregistré à Pointe-Noire, Folio 078/9, n° 348, l'associé unique de la société sus visée a, entre autres résolutions, décidé:

- D'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
- D'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014;
- Du non dissolution anticipée de la société;

• De nommer en qualité de commissaire aux comptes, pour un mandat de trois (3) exercices:

- Titulaire: Monsieur Pierre KEMENI, expert-comptable;
- Suppléant: Monsieur Valéry TEINCHE, expert-comptable.

• D'adopter les statuts mis à jour.
FORMALITE LEGALE: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 août 2015.
Fait à Pointe-Noire, le 4 septembre 2015.

Pour mention et avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431, Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«BLUE SKY»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital social de FRANCS CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: rue D'jeno, n° 1, immeuble Miambanzila
RCCM: CG/PNR/15 B 588
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 26 août 2015, enregistré à Pointe-Noire, le 26 août 2015, folio 074/4, n°333, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée

Dénommée: «BLUE SKY», ayant pour:
FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET:
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- La représentation commerciale, l'assistance administrative ou logistique dans le domaine du fret aérien;
Et, généralement, toutes opérations ou activités pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, rue Djeno, n°1, Immeuble Miambanzila, République du Congo;
DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;
GERANCE: Monsieur Davy Brunei LEBOSSO OYENGA MBACKA est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;
RCCM: CG/PNR/15 B 588;
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 27 août 2015.
Fait à Pointe-Noire, le 22 septembre 2015.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

HORUS

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège: 22, Rue Mbochis
(Poto-poto) Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître J.M MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 17 septembre 2015, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, la même date, sous Folio 166/12, n°2322, il a été constitué une Société dénommée: «HORUS», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: le capital social de la Société est de: 5.000.000 F. CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 22, rue Mbochis (Poto-poto);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

- * Construction;
- * Bâtiment et Travaux Publics;
- * Vente des matériaux médicaux;
- * Fournitures et équipements automobiles et industriels;

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° BZV/15 B 6084 du 18 septembre 2015;

- Gérance: Monsieur FOUNOU Kodjo (Gérant-associé unique), de Nationalité Togolaise et demeurant à Brazzaville.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«T.A.A.M IMPORT-EXPORT-SARL»

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Tchimbamba
RCCM: CG/PNR/15 B 493
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 20 mai 2015, enregistré à Pointe-Noire le 26 mai 2015, folio 089/36, n° 3871; il a été constitué une société ayant pour:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Import;
- Export;
- Vente et location de véhicules;
- Livraison des vivres frais.

La société peut, en outre, accomplir, toutes opérations administratives, civiles, commerciales, financières, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

DENOMINATION: «T.A.A.M IMPORT & EXPORT-SARL»;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Quartier Tchimbamba, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Bienvenu OULABOURE GATSE est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/15 B 493;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 9 juillet 2015, sous le n° 15 DA 937.

Fait à Pointe-Noire, le 21 septembre 2015.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P. 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«MWINDA SERVICES» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Mpita (Hôtel le Gers)
RCCM: CG/PNR/15 B 604
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 17 août 2015, enregistré à Pointe-Noire, le 19 août 2015, folio 144/42, n° 6154, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Bâtiments, Travaux publics & Génie civil;
- Import-export de tous matériels & toutes marchandises;
- Prestations de services: Mise à disposition du personnel, fourniture de bureaux, location de véhicules;

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus;

DENOMINATION: «MWINDA SERVICES» SARLU;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Quartier Mpita (Hôtel le Gers), République du Congo;

DUREE : 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE : Monsieur Lythei Trésor ONGAGNA est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/15 B 604;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 7 septembre 2015, sous le numéro 15 DA 1229.

Fait à Pointe-Noire, le 21 septembre 2015.

Pour avis,
Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Conférence de presse du ministre Thierry Lézin Mougalla

«C'est le Congo qui se prononcera pour notre avenir commun»

Le ministre de la communication et des médias, chargé des relations avec le parlement, porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin Mougalla, a donné une conférence de presse, vendredi 25 septembre 2015, à l'hôtel Ledger, à Brazzaville, sur le message à la Nation du président de la République annonçant la tenue d'un référendum pour l'adoption d'une nouvelle Constitution. Après avoir expliqué, longuement, le fondement du message du chef de l'Etat, le ministre Mougalla a indiqué: «La parole reviendra alors aux Congolaises et aux Congolais. En toute conscience citoyenne et en toute liberté, c'est le Congo réel, profond et véritable qui va donc se prononcer sur ce sujet fondamental pour notre avenir commun». On y a noté la présence de Mme Claudia Leboumba Sassou-Nguesso, des membres du cabinet présidentiel, des responsables des organes de presse et un parterre de journalistes de la presse nationale et internationale.



Thierry Lézin Mougalla.

en être autrement, tant les débats sur l'évolution ou non de nos institutions, toujours intenses, le plus souvent de qualité, parfois passionnés ou même outranciers, traversaient la société congolaise dans ses profondeurs», a-t-il dit. Pour le ministre, «il était donc logique que le chef de l'Etat, en sa qualité de garant de l'unité nationale, mais aussi de premier régulateur du vivre ensemble dans notre pays, finisse par donner à ces débats une issue conforme aux normes démocratiques en vigueur partout dans le monde, à savoir: la consul-

tation du pays par la voie du référendum».

«Cette décision survient au terme d'une démarche responsable, sage et éclairée. Le président a, en effet, pris le temps. Il a pris le temps nécessaire sur ses contours essentiels. Il a pris le temps d'écouter les uns et les autres, lors de ses déplacements dans le Congo profond, pas seulement celui des villes, mais également celui de nos terroirs... Il a pris le soin de recevoir et d'écouter, fait sans précédent pour un chef d'Etat congolais depuis l'indépendance, les Congolaises et les Congolais, dans leur diversité, depuis la classe politique, jusqu'aux confessions religieuses, en passant par les représentants de la société civile», a-t-il poursuivi.

Thierry Mougalla a expliqué le processus qui a conduit des consultations présidentielles jusqu'au dialogue national à Sibiti. «Je relève, ici, le fait que la méthode, le rythme et l'ampleur des consultations effectuées par le président Denis Sassou-Nguesso démontrent, de manière éclatante, les affirmations de ceux qui, notamment au sein de l'opposition radicale, parlent, depuis l'annonce du 22 septembre,

de passage en force», a-t-il fait savoir.

Il a rappelé que, «par avis motivé daté du 16 septembre 2015, la Cour suprême a indiqué que le président de la République est en droit, je cite, «de consulter le peuple par voie de référendum, sur l'évolution des institutions» fin de citation. Parallèlement, le chef de l'Etat a saisi la Cour constitutionnelle, la plus haute juridiction de notre pays, afin de lui demander son avis sur la possibilité de consulter le peuple sur la base du même article 110 alinéa 3 de la Constitution. Par son avis daté du 17 septembre 2015, la cour a constaté que, je cite encore, «le président de la République est sur le fondement de l'article 110 alinéa 3 de la Constitution (...) en droit de consulter le peuple, par voie de référendum, sur l'évolution des institutions de la République» fin de citation. Les journalistes ont posé plusieurs questions du genre: «est-ce que la démarche du président de la République ne risque pas d'être assimilée à un «coup d'Etat constitutionnel» comme le clame l'opposition?; pourquoi la date du référendum n'a pas été annoncée, au lieu de parler de «proche horizon»?; est-ce

que la démarche du Congo ne risque pas de tomber sous le coup de la charte africaine pour la démocratie, car à moins d'un an de l'élection présidentielle, on procède au changement de la Constitution? Pourquoi changer la Constitution, alors que le parti au pouvoir le P.C.T peut présenter un autre candidat à l'élection présidentielle? Le président Sassou-Nguesso est un grand homme d'Etat africain, pourquoi ne choisirait-il pas de sortir par la grande porte, au lieu de changer la Constitution pour se représenter? Que faut-il penser des réactions de la communauté internationale?...

Le ministre Mougalla, qui a longuement répondu à toutes ces préoccupations, a précisé qu'il ne faut pas faire l'amalgame entre l'évolution des institutions et la question de la candidature du président Sassou-Nguesso. Pour l'instant, il s'agit de l'évolution des institutions. Il s'est appuyé sur le principe de la souveraineté contre tous ceux qui pensent qu'il s'agit d'un «coup d'Etat constitutionnel» et a réexpliqué la démarche du chef de l'Etat qui ne pouvait pas fixer la date du référendum, car il faut, tout d'abord, que le projet de Constitution soit prêt. En tout cas, si le ministre Mougalla a réussi «un coup de maître», pour sa première conférence de presse en tant que porte-parole du gouvernement, la question du changement de la Constitution, quant à elle, n'en finit pas de susciter des réactions.

Pascal Azad DOKO

5^e anniversaire de l'Association Elikia 2016

Saturnin Jean-Claude Ntari appelle les membres à continuer avec Denis Sassou Nguesso

A l'occasion du 5^e anniversaire de sa création, l'Association Elikia 2016 a organisé un meeting en salle, vendredi 24 septembre 2015, au Foyer des anciens combattants (Bar Baba Boom), à Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Sous le patronage de son président, Saturnin Jean-Claude Ntari. Trois allocutions y ont été prononcées. Au nom de la jeunesse, Gaëtan Loukoki a lancé un cri du cœur aux parents, pour qu'ils pensent, «avant toute chose, à la paix», dans toutes leurs actions politiques, «aux jeunes, souvent victimes innocents». Au nom des femmes d'Elikia 2016, Mme Diane Valérie Doniama a déclaré: «Notre mot à l'endroit de la communauté politique, des jeunes, en particulier, et à la société civile, en général, se résume en ces quatre lettres si chères qui composent le mot: paix». Devant un parterre de membres et sympathisants, enthousiastes et venus nombreux, le président de l'Association Elikia 2016 a lancé un vibrant appel aux Congolais, pour répondre à l'invite du président de la République de procéder au changement de la Constitution. Voici l'intégralité de son allocution.

-Chers membres de l'Association Elikia 2016;
-Distingués invités;
-Mesdames et Messieurs, chers amis,

J'éprouve un grand honneur, en ce jour anniversaire de notre association, de m'adresser à vous qui, par votre présence en ce lieu, marquez votre adhésion à notre résolution commune et sans équivoque de soutien de cœur et de raison à Son Excellence, le Président Denis Sassou-Nguesso, pour son œuvre gigantesque de modernisation et de développement socio-économique de notre cher et beau pays, réalisée conformément à son projet de société, «Le Chemin d'Avenir». Voilà pourquoi il nous est aisé de constater que dans la personne de Denis Sassou-Nguesso, permettez-moi de le dire sans ambages, le Congo a une aubaine.

Une lecture responsable, sans passion, sans préjugés,

sans rancœur, de l'action du Président de la République, permet de saisir le sens de notre démarche et de comprendre notre attitude, notamment notre prise de position en faveur du référendum, à l'effet d'aller vers une Nouvelle République.

Au passage, nous saluons vivement la tenue, il y a peu, du dialogue de Sibiti; entendu qu'aucun esprit ouvert, aucun homme politique digne de la confiance du peuple, ne peut en ignorer les vertus. Je m'en voudrais, également, de ne point associer la voix d'Elikia 2016, à celle de nombreux témoignages félicitant le Président Denis Sassou-Nguesso pour la bonne tenue des Onzièmes jeux africains.

Mesdames et Messieurs, Le décor de turbulence que veulent planter certains hommes politiques amnésiques, en manque de repères, véritables marchands de béatitudes, est, en soi,



Saturnin Jean-Claude Ntari.



Les membres de l'association Elikia 2016.

objet d'interpellation de nos consciences. Pour notre association, le prix d'un avenir plus sûr, au sens de la paix, de l'unité nationale, de la quiétude des esprits et des cœurs retrouvés, s'évalue en termes d'un leader qui rassure, qui rassemble, qui pardonne, qui protège, qui voit loin, qui tolère, qui s'exporte. En l'espèce, ce n'est pas un hasard si le peuple a presque déjà désigné cet homme, sans tergiverser. Elikia 2016, dans la même optique, considère que l'idée de continuer avec Denis Sassou-Nguesso à la tête de la Nation procède d'un postulat

de souveraineté, au regard de nombreux témoignages de confiance recueillis sur toute l'étendue du territoire national. En effet, ce n'est pas une vue de l'esprit de dire que c'est bien le peuple congolais, à travers toutes ses forces vives, qui réclame Denis Sassou-Nguesso; au grand dam de ceux qui croient détenir le monopole de l'estime publique. Chers amis, le débat d'aujourd'hui de reconsidérer certains articles de notre Constitution ne l'est qu'aux yeux de certains. Aux nôtres, c'est un non-débat. Et pour cause: l'intérêt des Congo-

lais n'est pas là. L'enjeu est ailleurs.

Mesdames et Messieurs, Osons ensemble un peu de pédagogie, en rappelant une maxime têtue que nous connaissons tous, selon laquelle «un tiens vaut mieux que deux tu l'auras». L'un est sûr, l'autre ne l'est pas. Nous savons tous que la vocation d'un leader, un leader politique, qui plus est, n'est pas de chauffer à blanc l'opinion, mais de se donner un challenge qui recouvre les intérêts vitaux des populations. De même qu'un destin public au niveau le plus élevé de l'Etat ne se construit pas seulement en associant ambition et rancœur. Pour certains, il relève même du don; notre Doyen, Claude Ernest Ndalla, aurait dit, je le cite, «Il faut les avoir bien suspendues». Fin de citation.

Mesdames et Messieurs, Chers membres d'Elikia 2016, L'heure est, avant tout, sinon exclusivement à se poser trois questions essentielles, à savoir:

- 1- N'est-il pas prouvé que le Congo, sous l'autorité du Président Denis Sassou-Nguesso, est dans de bonnes mains? Pour nous, sans aucune hésitation, la réponse est oui! La paix et le progrès économique et social sont au rendez-vous. L'horizon s'éclaircit.
- 2- Le Congo, grâce à la paix chèrement retrouvée au prix de lourds sacrifices, et chacun sait qui en est l'artisan, doit-il maintenir ce cap de stabilité? Oui, à nos yeux. Et ce, sans fioritures. C'est là le gage indispensable du développement, en ce qu'elle offre des garanties de stabilité et de sécurité pour des investissements étrangers et nationaux.
- 3- Les Congolais, avec tous les acquis socio-économiques étincelants, palpables, qui jalonnent leur

quotidien et qui sont incontestablement l'œuvre de Denis Sassou-Nguesso, n'ont-ils pas le droit d'opter pour la continuité? Oui en ce qui nous concerne. Le bon sens et la voix de la raison le commandent.

Mesdames et Messieurs, Telle est la problématique de notre avenir. Là se situe la responsabilité de chacun de nous, de chaque citoyen congolais, c'est-à-dire savoir où se trouvent nos intérêts, savoir qui présente le plus d'aptitude et possède le génie nécessaire. N'ayons pas peur des mots. Voilà notre responsabilité de demain.

Pour qu'il en soit ainsi, nous n'ayons pas d'autre choix que celui de suivre la voie qui vient de nous être indiquée par Son Excellence, Monsieur Denis Sassou-Nguesso, Président de la République, à savoir, les consultations référendaires qui redonnent la parole au Souverain primaire qu'est le peuple congolais dans toute sa diversité. Nous sommes, tous, invités, chers membres de l'association, à nous prononcer sur la nature de nos institutions de demain. C'est pourquoi, je vous demande d'être prêts pour ce rendez-vous très déterminant pour l'avenir de notre cher et beau pays, le Congo. Je vous exhorte par conséquent à vous mobiliser, aux côtés d'autres forces de progrès, pour aller exprimer bientôt, votre «Oui» massif pour le vote de la nouvelle Constitution, en vue de l'avènement d'une nouvelle République.

Pour tout dire, nous lançons un vibrant appel aux membres Elikia 2016 et, au-delà, à l'ensemble du peuple congolais, pour qu'il redouble de vigilance, afin que ce référendum ne soit remis en cause. La paix est notre devoir, la sécurité notre responsabilité.

Avec Denis Sassou-Nguesso, le futur est en route.
Vive l'Association «Elikia 2016»!
Vive le Président Denis Sassou-Nguesso!
Vive le Congo!
Je vous remercie.

Coup d'oeil en biais

Le meeting de l'opposition sur fond de psychose générale dans la ville-capitale

En tout et pour tout, le meeting populaire organisé par le Frocad et l'I.d.c, deux plateformes qui regroupent des partis et individualités de l'opposition, le dimanche 27 septembre 2015, au boulevard général Alfred Raoul, à Brazzaville, a été précédé d'une certaine psychose dans la ville où les commerçants ont préféré fermer boutique. Il faut dire que des rumeurs de toutes sortes ont précédé ce rendez-vous politique de l'opposition. Certaines disaient qu'il y aurait une marche jusqu'au palais présidentiel, «pours'emparer du pouvoir»; d'autres qu'il y aura des arrestations; d'autres encore, qu'il y aura des repréailles de la part de la Force publique, etc. Ces rumeurs, relayées à travers les médias sociaux, ont été prises au sérieux. Au niveau du gouvernement, un nombre impressionnant d'agents de la Force publique, notamment la police et la gendarmerie, pour prévenir tout risque de débordement et surtout, empêcher toute marche en direction du palais présidentiel a été déployé. Un hélicoptère a même survolé la ville. Les parents ont dissuadé leurs enfants de ne pas sortir. Les ambassadeurs ont prévenu leurs ressortissants respectifs d'éviter toute sortie, durant la journée du dimanche. Dans les banques, il y a eu un mouvement important de retrait d'argent, même le dimanche matin, dans les distributeurs automatiques. C'est donc sur fond de climat timide et de peur dans la ville que la journée du dimanche dernier s'est déroulée. Et pourtant, le meeting de l'opposition, qui a drainé une grande foule, s'est déroulé, alors sans incident!

Un dispositif sécuritaire impressionnant, dissuasif et professionnel

La police et la gendarmerie ont déployé un dispositif impressionnant, dissuasif et assez professionnel, dans la journée du dimanche 27 septembre où se tenait le meeting tant annoncé dans les réseaux sociaux, au téléphone et à travers le «bouche-à-oreille», à défaut des médias audiovisuels d'Etat. Les patrouilles de la police et de la gendarmerie ont sillonné les quartiers, dans des véhicules anti-émeutes, tandis que la zone du centre-ville était protégée, tout comme certaines structures, à l'instar de l'aéroport international Maya-Maya. La plupart des agents étaient habillés de jambières de protection, de protection de bras, de gilets pare-coups, de casques de protection et équipés de baïonnettes, de boucliers, de lanceurs de bombes lacrymogènes... Ils ont canalisé le déplacement des participants, au boulevard général Alfred Raoul où se tenait le meeting de l'opposition et veiller à la sécurité publique. Même si certains militants étaient provocateurs, à travers des quolibets à leur endroit, les agents de la Force publique n'ont pas perdu leur sang-froid et ont fait leur travail de sécurité publique avec professionnalisme. Sans doute, leur présence impressionnante a empêché des comportements débordants de la part des groupes radicaux qui pouvaient se manifester. A la fin du meeting, la foule s'est dispersée sans brutalité. Et tout s'est, finalement, bien passé.

Concert de fin de vacances de la Fondation Perspective d'avenir à Brazzaville

A l'occasion de la fin des vacances scolaires, la Fondation Perspectives d'avenir, que dirige le député élu Denis Christel Sassou-Nguesso, avait prévu, dimanche 27 septembre dernier, à partir de 12h, deux concerts avec des vedettes de renom, au Stade Félix Eboué, dans le troisième arrondissement Poto-Poto, et au rond-point Bifouiti, dans le premier arrondissement, Makélékélé. En plus de ces deux concerts, il y avait le lancement d'une campagne d'inscriptions gratuites, dans les mairies d'arrondissements, en faveur des jeunes désirant obtenir un permis de conduire. Si le concert du Stade Eboué a été bien en lieu, avec des stars comme Papa Wemba, Nyoka Longo, Koffi Olomide, et Ferré Gola, celui du rond-point Bifouiti a été annulé, au dernier moment. Alors que la sono et le podium étaient déjà installés. Il faut dire que dans les quartiers Sud de la capitale, l'organisation de ce concert a été mal interprétée. Les militants de l'opposition ont pris cette initiative comme une manière de vouloir faire échec au meeting de l'opposition, prévu au même moment, au boulevard général Alfred Raoul. Toutefois, il faut regretter quelques cas de violences que cela a failli provoquer, sur l'avenue de l'O.u.a, contre les jeunes portant les tee-shirts de la Fondation Perspectives d'avenir avec au dos, les écrits suivants: «Meeting de fin de vacances», et qui étaient pris pour cible par les militants de l'opposition.

Charles Zacharie Bowao a démissionné du P.c.t

L'ancien ministre de la défense, le professeur Charles Zacharie Bowao, en séjour en France, a démissionné du P.c.t (Parti congolais du travail) où il était membre du bureau politique. «Au cours des réunions du bureau politique du P.c.t, courant 2014, j'ai pris, fermement, position contre le projet d'abrogation inopinée de la Constitution du 20 janvier 2002, à l'effet de permettre au camarade Denis Sassou-Nguesso de demeurer au pouvoir. A travers deux lettres ouvertes, j'ai demandé au président de la République, S.e.m Denis Sassou-Nguesso, en homme d'Etat, de réserver le pays d'un coup d'Etat anticongolais. Sublimant la responsabilité éthique et intellectuelle du politique, une fois de plus, je dis: «La plume qui prévient vaut mieux que le canon qui détruit! Nul doute que l'idée d'abrogation intempestive de la Constitution du 20 janvier 2002, se révèle minoritaire dans l'opinion nationale et sans crédibilité aucune dans l'opinion internationale», écrit-il, dans la longue lettre qu'il a adressée au secrétaire général du P.c.t, Pierre Ngolo.

Accident d'une voiture de mariés: deux morts sur-le-champ à Pointe-Noire

La semaine passée, un couple venant de faire son mariage n'a pas eu le temps de fêter sa nuit de nocce, la voiture à bord duquel il se trouvait s'étant renversée, subitement. Le véhicule a fait tonneau, les quatre pneus en l'air. Bilan: deux morts, le chauffeur et le marié. Quant à la mariée, son état de santé était très critique. L'accident s'est produit au niveau du rond-point Bakadila, au quartier O.c.h, dans l'arrondissement 1 Lumumba, à Pointe-Noire, la capitale économique. Le couple revenait d'un dîner nuptial. L'excès de vitesse serait à l'origine du drame. En effet, le chauffeur roulait à vive allure, selon des témoins. Mais curieusement, certains passants, au lieu de secourir les victimes, se sont empressés de les dépouiller des cadeaux et autres objets précieux. C'est triste et lamentable pour la société congolaise où les biens matériels transforment les humains en bêtes imitoyables.

NATIONAL

3^e session ordinaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

Le collectif budgétaire exercice 2015 et le développement local en débats

La troisième session ordinaire dite «administrative» du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire s'est ouverte, le lundi 21 septembre 2015, à l'hôtel de ville, sous le patronage de Roland Bouiti-Viaudo, président du conseil départemental et municipal, député-maire de la ville de Pointe-Noire. A l'ordre du jour de cette session, l'adoption du collectif budgétaire exercice 2015 et le programme de développement local sont les principaux points en débats.

Dans un mois, le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire issu des élections locales de 2014 va célébrer la première année de sa mandature. Une année d'exercice, rythmée par les progrès, à l'image d'un tout nouveau-né qui fait l'effort régulier pour entrer de plain-pied dans la vie. Ainsi peut-on qualifier, de façon imagée, la démarche de la nouvelle assemblée locale de la capitale océane, qui, dans une démarche extrêmement prudente et une ambition mesurée, est, actuellement, en délibération sur les affaires de la cité.

La troisième session ordinaire administrative compte une dizaine d'affaires en examen, comme présentées par M. Fulgence Ibombo-Gakosso, premier secrétaire du bureau exécutif dudit conseil. Ils concernent notamment: -l'examen et l'adoption du compte-rendu de la deuxième session ordinaire dite «administrative» tenue du 20 au 29 mai 2015;

-l'examen et l'adoption du rapport d'activités de l'intersession du bureau exécutif du conseil départemental et communal, période du 1^{er} mai au 31 août 2015; -l'examen et adoption de la délibération portant sur la prise en charge du fonctionnement du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard; -l'examen et adoption du collectif budgétaire exercice 2015 et la délibération s'y rapportant;

-l'élaboration du programme de développement local. Dans son allocution d'ouverture, le maire Roland Bouiti-Viaudo a dit que le bureau exécutif se réjouit de l'attention que les distingués conseillers vont prêter à l'examen du



Roland Bouiti-Viaudo.

rapport de l'intersession tout au long des travaux, ainsi que les avis, conseils, orientations et recommandations qui en résulteront. «Le bureau exécutif voudrait, également, se réjouir du quitus que le conseil donnera sur le budget remanié de l'exercice 2015, soumis à sa sage délibération, étant donné que celui-ci n'est, par essence, qu'un acte prévisionnel, donc révisable, en fonction des réalités conjoncturelles et de la nécessité de fonctionnement administratif.



Des membres du conseil...

Nous caressons, ensemble, le rêve de donner à notre ville la place, la dimension et l'envergure culturelles qu'elle mérite. C'est dans cette perspective que nous avons noué un partenariat avec la société Eni-Congo, mécène du projet de création de la maison de la culture de Pointe-Noire et du musée de la ville. Et comme il n'est entre autres de richesse et valeur patrimoniale pour une collectivité que la puissance et la magie de la plume

exécutif de tracer les grandes lignes du programme de développement local de notre département et commune. C'est pourquoi, nous vous proposons de suivre avec intérêt l'exposé du conseiller au développement local du ministre de l'intérieur et de la décentralisation sur l'élaboration d'un programme de développement local. Les temps à venir s'annoncent comme des moments de conception et d'accomplissement de grands



... municipal et départemental.

de ses femmes et hommes, le bureau exécutif a été emmené à proposer une délibération pour la prise en charge des frais de fonctionnement du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, fruit de notre coopération avec la société Total E&P Congo». Mais, de l'avis de nombreux citoyens de la ville océane, le point le plus important demeure le programme de développement local. Car avec la saison des pluies qui pointe à l'horizon, l'action des services municipaux est très attendue. Que rapidement soit mise en place la commission chargée d'élaborer le programme de développement local. A ce sujet, le député-maire a attiré l'attention des distingués conseillers sur l'élaboration du programme de développement: «L'état des lieux réalisé après notre investiture aura le mérite de permettre au bureau

chantiers urbains». Au cours de cette session, il est prévu aussi des visites guidées qui devraient permettre aux conseillers d'apprécier le niveau d'exécution des infrastructures de base, notamment celles destinées à améliorer l'offre de santé des populations et de prévoir, pour ce qui concerne l'aggravation des érosions, le lobbying auprès du gouvernement qui, fort-heureusement, a déjà pris la mesure du phénomène. La cérémonie d'ouverture de cette session s'est achevée sur une note de félicitation à l'endroit des conseillers Yolande Ketta née Batchi Landou et Ambroise Bayakissa, qui ont été nommés administrateurs-maires, respectivement dans les arrondissements 6 Ngoyo et 3 Tié-Tié.

Equateur Denis NGUIMBI



SPECIAL PROMO 11^{ème} JEUX AFRICAINS

A L'OCCASION DU JUBILE DES JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE

GX INTERNATIONAL VOUS OFFRE DES REMISES EXCEPTIONNELLES POUR VOS ENVOIS (500gr)

NOS TARIFS				
VERS LA FRANCE	VERS LES USA	VERS L'EUROPE	VERS L'AFRIQUE	VERS LE RESTE DU MONDE
15 000 FCB	25 000 FCB	22 000 FCB	30 000 FCB	40 000 FCB

NOS POINTS FORTS:

- Nos partenaires TNT Express, UPS, SCS, SGL, FIATA, ECAR, AIR FRANCE, TAC, BGF Bank
- Notre réseau étendu (national et international)
- Suivi de vos envois en temps réel (tracking)
- Preuve de livraison
- Compétitivité

GX International vous accompagne vers plus de 50 destinations nationales et plus de 200 destinations internationales

Radio Magnificat 93.5FM

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

Nos Contacts:
Tel: 05 531 12 60 – 05 543 12 30 – 06 952 17 68
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Ministère des affaires étrangères et de la coopération

Quatre ambassadeurs d'Afrique centrale reçus par Jean-Claude Gakosso

Dans la dynamique des contacts directs qu'il a engagés avec la communauté diplomatique, le ministre des affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso, a reçu en audience, mardi 15 septembre 2015, quatre ambassadeurs particulièrement de la sous-région Afrique centrale. Il s'agit de Kalzeube Neldikingar, du Tchad, Pédro Mavunga, d'Angola, Ebang Bang, de la Guinée Equatoriale, et de Barthélemy Ongayi, du Gabon. Ces échanges permettent au chef de la diplomatie congolaise, qui vient de prendre ses fonctions, d'avoir une large vue, sur les relations de coopération avec les pays concernés. Trois d'entre eux ont donné leurs impressions, à la presse, à l'issue de l'audience.

Kalzeube Neldikingar, ambassadeur du Tchad:

«Au-delà des relations diplomatiques, ce sont les liens de fraternité, de solidarité qui unissent nos deux pays. Brazzaville étant, comme nous le savons tous, capitale de l'A.e.f (Afrique équatoriale française), donc la capitale de nos Etats avant l'indépendance. Donc, nous avons échangé avec le ministre, pour continuer à renforcer et améliorer ces relations qui nous unissent depuis la nuit des temps».

«Tous nos hauts cadres au Tchad ont été formés ici à Brazzaville, à l'Université Marien Nguabi. Si je prends par exemple le cas de mon ministre des affaires étrangères, son excellence Monsieur Moussa Faki, c'est un produit fini de l'Université Marien Nguabi. On trouve dans beaucoup de domaines des hauts cadres tchadiens formés ici à Brazzaville. C'est pourquoi nous devons continuer à travailler, pour améliorer davantage nos relations de coopération».



Jean-Claude Gakosso.

Barthélemy Ongayi, ambassadeur du Gabon:

«C'est pour la deuxième fois que le ministre nous reçoit. La première fois, c'était le 28 août dernier, c'était l'ensemble du corps diplomatique. Là, je venais d'être reçu individuellement, il a été question des relations de coopération entre le Congo et



Jean-Claude Gakosso (à d.) Ph. d'arch.

le Gabon. C'est dire qu'il a été question de la diplomatie de proximité. Pour le ministre, le Congo et le Gabon devaient constituer un seul pays. Vous savez, nous sommes passés par les aléas de l'histoire. Les axes prioritaires, c'est l'intégration, on parle de la Cemac, il y a l'intégration économique, l'intégration politique. Mais là où il y a convergence de vue, c'est que le ministre autant que moi, nous sommes pour l'intégration culturelle ou encore une intégration de proximité».

Ebang Bang, ambassadeur de la Guinée Equatoriale:

«Je suis venu le saluer, me présenter auprès de lui et tracer les voies de coopération entre nos deux pays. La République de Guinée Equatoriale et la République

du Congo, vous savez, sont deux pays de la sous-région Afrique centrale. Nous avons beaucoup de thèmes à traiter ensemble. Il y a beaucoup de secteurs qu'on aurait quand même déjà épuisés depuis pas mal de temps. Par exemple, la coopération en matière culturelle, de la santé, l'agriculture et la science, etc. Alors, c'est ça que nous sommes en train de voir et je dirais qu'on est sur la voie. On est en train de travailler ensemble, depuis bientôt sept ans que je suis au Congo, le travail est très avancé. Vous aurez pu le constater, les différents échanges de visites entre le président Denis Sassou-Nguesso en Guinée Equatoriale, et le président Obiang en terre congolaise».

Pascal Azad DOKO

Département de la Sangha

Les sages seraient-ils responsables de la pluie du 15 août?

Les festivités du 15 août 2015, marquant le 55^e anniversaire de l'indépendance du Congo, à Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha, se sont déroulées sous une pluie torrentielle, dont les premières gouttes avaient trempé le président de la République qui faisait la revue des troupes, avant de prendre place à la tribune officielle, à côté de ses hôtes de la R.C.A, du Bénin, etc. Gilbert Nabodebé, ancien sénateur de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), et membre du comité des sages de Ouessou, prend le contrepied d'une rumeur persistante selon laquelle les sages de la Sangha ont fait tomber la pluie, pour vouloir gâcher la fête.

Pour Gilbert Nabodebé, la rumeur qui circule à Ouessou n'a aucun fondement. Voici comment il a réagi: «C'est archifaux! Ce qui est sûr, c'est que les sages de la Sangha n'étaient pas impliqués dans l'organisation de la fête nationale, encore moins dans la commission pluie, on ne sait pourquoi? Le président de la République a effectué, récemment, trois voyages à Ouessou auxquels les organisateurs ne nous ont pas asso-



Gilbert Nabodebé.

ciés. Même au banquet du 15 août, nous y étions totalement absents. Il faut avouer que la fête du 15 août à Ouessou s'est transformée en une fête du P.c.t, c'est tout! Aucun dignitaire, aucun cadre n'y a été invité. Les organisateurs disent de nous: «Ils ne sont pas de notre bord», alors que c'est une fête nationale qui peut faire dissiper certains malentendus. Comment pouvais-je me permettre de garder la station debout dans la foule, pendant des heures, à 77 ans d'âge?

Chaque fois que le président de la République arrive ici, c'est cette commission qui s'occupe de son séjour. Que s'est-il passé cette fois-ci? Ce sont les organisateurs de la fête qui sont responsables de cette situation. Le maire de la ville de Ouessou m'a laissé entendre qu'il n'était pas, lui non plus, associé à l'organisation de cette fête. Au cours des réunions de nos communautés, tenues les 27 et 30 juillet 2015, chez le patriarche des Bomouali-Lino, celui-ci a décidé que le maire vienne nous dire ce qui s'est passé. Jean-Dominique Okemba a donné deux millions de francs aux sages et aux notables, par l'intermédiaire du maire de la ville de Ouessou. Ce dernier les a remis, à son tour, au responsable de la communauté Bomouali-Lino. Lui, à son tour, a remis un million au reste des sages. J'ai reçu ma part, parce que je suis membre du comité des sages. Voilà ce que je tenais à dire, pour éclairer l'opinion».

Victor GUEMBELA
Correspondant à Ouessou

Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat

Yvonne Adélaïde Mougany était au 14^e forum de l'Agoa à Libreville

Le 14^e forum de l'Agoa (African growth opportunity act), s'est tenu du 24 au 27 août 2015, à Libreville, capitale de la République Gabonaise, sur le thème: «Agoa, quinze ans après: pérennisation du partenariat durable entre les Etats-Unis et l'Afrique, en matière de commerce et d'investissement». Près d'un millier de représentants de 39 pays africains et des Etats-Unis, pour la plupart des ministres, des hauts cadres, des acteurs du secteur privé et de la société civile y ont pris part. La cérémonie d'ouverture était placée sous le haut-patronage du président gabonais, Ali Ben Bongo-Ondimba. De retour de Libreville, Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, a fait un point de presse, lundi 21 septembre dernier, à son cabinet de travail, pour retracer les grandes lignes de cette rencontre.



Une vue du forum de l'Agoa à Libreville.

Adélaïde Mougany a fait une proposition sur l'organisation très prochaine, à Brazzaville, d'une réunion sur l'intégration des stratégies nationales des petites, moyennes entreprises, de l'artisanat et du commerce, préluce à la réunion de l'O.m.c (Organisation mondiale du commerce), dont les assises se tiendront à Nairobi, au Kenya. Cette proposition a été approuvée par les participants, notamment les délégués des pays membres de la Cemac.

Au terme des différents échanges et des débats très enrichissants qui ont marqué le forum de l'Agoa, plusieurs recommandations ont été adoptées, parmi lesquelles: l'élaboration, par chaque pays et chaque communauté régionale (Cemac, C.e.e.a.c, Uemoa, Sadc), de plans stratégiques nationaux et communautaires; la mise en place d'un programme spécial en faveur de l'entrepreneuriat féminin (Awep «African women's entrepreneurial Program»); l'accélération, par les

Etats-Unis, du processus d'analyse des risques liés à l'accès au marché américain, ainsi que des exportations en provenance de l'Afrique subsaharienne, afin d'en faire une priorité; développer les programmes spécifiques de renforcement des capacités dans le secteur agricole et celui des petites et moyennes entreprises; l'élaboration, par les pays africains, d'un état de besoins en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités, pour une mise en œuvre effective de la nouvelle loi Agoa, etc.

Enfin, pour bon nombre d'observateurs avertis, l'instauration de l'Agoa avec l'Afrique est tardive et son impact n'est pas encore significatif. Seuls, trois pays, l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Angola en tirent un grand profit.

Pascal BIOZI KIMINO

L'Agoa est une loi américaine votée en mai 2000, par le congrès américain, sous le mandat du président Bill Clinton, qui permet aux pays d'Afrique subsaharienne d'exporter plus de cinq mille produits aux Etats-Unis sans frais de douane. Le Congo fait partie des pays qui bénéficient de cette loi qui a été prorogée de dix ans (2015-2025) par le président Barack Obama. Elle encourage la diversification de l'économie dans les pays les plus pauvres, vise la promotion du commerce et des investissements entre les Etats-Unis et l'Afrique subsaharienne, promeut le développement économique et les réformes en Afrique, en favorisant l'accès aux possibilités accrues des investisseurs et des entreprises, supprimer les contingents aux textiles et aux vêtements en provenance de l'Afrique subsaharienne.



Yvonne Adélaïde Mougany.

Elle permet d'accroître les échanges commerciaux entre le continent africain et les Etats-Unis. A Libreville, Mme Yvonne

CAPPED
Centre de Participation à la Promotion des Capacités de l'Etat
Etablissement de microfinance de 1^{ère} catégorie

La Finance solidaire

Notre métier

- Appui financier aux initiatives économiques par
- La gestion de l'épargne
- L'octroi des microcrédits solidaires
- Le Financement des entreprises
- Le transfert de technologies et d'expertise

Contact

15000 Libreville
Boulevard de l'Indépendance - BP 1000
Tél : (00 241) 80 42 81 / 84 42 81 82 / 84 42 81 83 / 84 42 81 84 / 84 42 81 85 / 84 42 81 86 / 84 42 81 87 / 84 42 81 88 / 84 42 81 89 / 84 42 81 90 / 84 42 81 91 / 84 42 81 92 / 84 42 81 93 / 84 42 81 94 / 84 42 81 95 / 84 42 81 96 / 84 42 81 97 / 84 42 81 98 / 84 42 81 99 / 84 42 81 100

Partenaires

WESTERN UNION, Moneytrans, etc.

Message du Pape François pour la Journée mondiale des missions 2015

«La mission est passion pour Jésus Christ et, en même temps, passion pour les personnes»

Célébrée le troisième dimanche du mois d'octobre de chaque année, la journée mondiale des missions 2015, qui a lieu dans la perspective de l'année de la vie consacrée, sera célébrée le 18 octobre prochain. A cette occasion, Sa Sainteté le Pape François a publié un message dans lequel il exhorte tout baptisé à rendre témoignage au Seigneur Jésus en annonçant la foi reçue. Ci-après, l'intégralité du message.

Chers frères et sœurs,
La Journée missionnaire mondiale 2015 a lieu dans le cadre de l'Année de la Vie consacrée et en reçoit un élan pour la prière et la réflexion. En effet, si tout baptisé est appelé à rendre témoignage au Seigneur Jésus en annonçant la foi reçue en don, cela vaut de manière particulière pour la personne consacrée, parce qu'un lien fort subsiste entre la vie consacrée et la mission. La sequela Christi, qui a suscité l'avènement de la vie consacrée au sein de l'Eglise, répond à l'appel à prendre la croix et à se mettre à sa suite, à imiter sa consécration au Père et ses gestes de service et d'amour, à perdre la vie pour la retrouver. Et puisque toute l'existence du Christ a un caractère missionnaire, les hommes et les femmes qui le suivent de plus près assument pleinement ce même caractère. La dimension missionnaire, en ce qu'elle appartient à la nature même de l'Eglise, est également intrinsèque à toute forme de vie consacrée, et ne peut être négligée sans créer un vide qui défigure le charisme. La mission n'est pas prosélytisme ou simple stratégie. Elle fait partie de la «grammaire» de la foi. Il s'agit de quelque chose d'indispensable pour celui qui se met à l'écoute de la voix de l'Esprit qui murmure «viens» et «va». Celui qui suit le Christ ne peut que devenir missionnaire, et il sait que Jésus «marche avec lui, parle avec lui, respire avec lui, travaille avec lui. Il ressent Jésus vivant avec lui au milieu de l'activité missionnaire» (Exhortation apostolique Evangelii gaudium, n. 266).

La mission est passion pour Jésus Christ et, en même temps, passion pour les personnes. Lorsque nous nous tenons en prière devant Jésus crucifié, nous reconnaissons la grandeur de son amour qui nous donne dignité et nous soutient et, en même temps, nous percevons que cet amour qui part de son cœur transperce s'étendant à tout le peuple de Dieu et à l'humanité entière. Ainsi nous sentons qu'il veut aussi se servir de nous pour arriver toujours plus près de son peuple bien-aimé (cf. ibid., n. 268) et de tous ceux qui le cherchent avec un cœur sincère. Dans le commandement de Jésus «Allez» sont présents les scénarios et les défis toujours nouveaux de la mission évangélicatrice de l'Eglise. En elle, tous sont appelés à annoncer l'Évangile par le témoignage de la vie. Aux consacrés, il est demandé en particulier d'écouter la voix de l'Esprit qui les appelle à aller vers les grandes périphéries de la mission, parmi les peuples auxquels n'est pas encore parvenu l'Évangile. Le cinquantième anniversaire du Décret conciliaire Ad gentes nous invite à relire et à méditer ce document qui suscita un fort élan missionnaire au sein des Instituts de vie consacrée. Dans les communautés contemplatives fut remise en évidence la figure de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne des missions, en tant qu'inspiratrice du lien intime entre la vie contemplative et la mission. Pour de nombreuses congrégations religieuses de vie active, le désir missionnaire provenant du Concile Vatican II se traduit par une extraordi-



Pape François.

naire ouverture à la mission ad gentes, souvent accompagnée par l'accueil de frères et sœurs provenant des terres et des cultures rencontrées dans le cadre de l'évangélisation, au point qu'aujourd'hui, il est possible de parler d'une inter-culturelité diffuse au sein de la vie consacrée. C'est pourquoi il est urgent de proposer à nouveau l'idéal de la mission dans son aspect central: Jésus Christ, et dans son exigence: le don total de soi en vue de l'annonce de l'Évangile. Il ne peut exister de compromis à ce propos: celui qui, avec la grâce de Dieu, accueille la mission, est appelé à vivre de mission. Pour ces personnes, l'annonce du Christ, au sein des multiples périphéries du monde, devient la manière de vivre à sa suite et récompense de beaucoup de fatigues et de privations. Toute tendance à dévier de cette vocation, même si elle est accompagnée de nobles motivations liées aux nombreuses nécessités pastorales, ecclésiales ou humanitaires, ne s'accorde pas avec l'appel personnel du Seigneur au service de l'Évangile. Dans les Instituts missionnaires, les formateurs sont appelés tant à indiquer avec clarté et honnêteté cette perspective de vie et d'action qu'à faire autorité en ce qui concerne le discernement de vocations missionnaires authentiques. Je m'adresse surtout aux jeunes, qui sont encore capables de témoignages courageux et d'entreprises généreuses et parfois à contre-courant: ne vous laissez pas voler le rêve d'une vraie mission, d'une sequela Christi qui implique le don total de soi. Dans le secret de votre conscience, demandez-vous quelle est la raison pour laquelle vous avez choisi la vie religieuse missionnaire et mesurez votre disponibilité à l'accepter pour ce qu'elle est: un don d'amour au service de l'annonce de l'Évangile, en vous souvenant que, avant d'être un besoin pour ceux qui ne le connaissent pas, l'annonce de l'Évangile est une nécessité pour celui qui aime le Maître. Aujourd'hui, la mission se trouve face au défi de respecter le besoin de tous les peuples de repartir de leurs propres racines et de sauvegarder les valeurs de leurs cultures respectives. Il s'agit de connaître et de respecter d'autres traditions et systèmes philosophiques et de reconnaître à chaque peuple et culture le droit d'être aidé par sa propre tradition dans la compréhension du mystère de Dieu et dans l'accueil de l'Évangile de Jésus, qui est lumière pour les cultures et force transformante pour ces dernières. A l'intérieur de cette dynamique complexe, nous posons la question: «Qui sont les destinataires privilégiés de l'annonce évangélique?» La réponse est claire et nous la trouvons dans l'Évangile lui-même: les pauvres, les petits et les infirmes, ceux qui sont souvent méprisés et oubliés, ceux qui n'ont pas de quoi payer de retour (cf. Lc 14,13-14). L'évangélisation s'adressant de manière préférentielle à eux est signe du Royaume que Jésus est venu apporter: «Il existe un lien inséparable entre notre foi et les pauvres.

Ne les laissons jamais seuls» (Exhortation apostolique Evangelii gaudium, n. 48). Ceci doit être clair en particulier pour les personnes qui embrassent la vie consacrée missionnaire: par le vœu de pauvreté, elles choisissent de suivre le Christ dans sa préférence, non pas idéologiquement, mais comme lui, en s'identifiant avec les pauvres, en vivant comme eux dans la précarité de l'existence quotidienne et dans le renoncement à l'exercice de tout pouvoir pour devenir frères et sœurs des derniers, leur apportant le témoignage de la joie de l'Évangile et l'expression de la charité de Dieu. Pour vivre le témoignage chrétien et les signes de l'amour du Père parmi les petits et les pauvres, les consacrés sont appelés à promouvoir dans le service de la mission la présence des fidèles laïcs. Déjà le Concile œcuménique Vatican II affirmait: «Les laïcs coopèrent à l'œuvre d'évangélisation de l'Eglise et participent à titre de témoins, et en même temps d'instruments vivants à sa mission salvifique» (Ad gentes, n. 41). Il est nécessaire que les consacrés missionnaires s'ouvrent toujours plus courageusement à ceux qui sont disposés à collaborer avec eux, même pour un temps limité, pour une expérience sur le terrain. Ce sont des frères et des sœurs qui désirent partager la vocation missionnaire inhérente au Baptême. Les maisons et les structures des missions sont des lieux naturels pour leur accueil et leur soutien humain, spirituel et apostolique. Les Institutions et les Œuvres missionnaires de l'Eglise sont totalement placées au service de ceux qui ne connaissent pas l'Évangile de Jésus. Pour réaliser efficacement ce but, elles ont besoin des charismes et de l'engagement missionnaire des consacrés, tout comme les consacrés ont besoin d'une structure de service, expression de la sollicitude de l'Évêque de Rome, pour garantir la koinonia, de sorte que la collaboration et la synergie fassent partie intégrante du témoignage missionnaire. Jésus a posé l'unité des disciples comme condition pour que le monde croie (cf. Jn 17, 21). Une telle convergence n'équivaut pas à une soumission juridique et organisationnelle à des organismes institutionnels ou bien à une mortification de la fantaisie de l'Esprit qui suscite la diversité mais signifie donner plus d'efficacité au message évangélique et promouvoir cette unité d'intentions qui est, elle aussi, fruit de l'Esprit. L'œuvre missionnaire du Successeur de Pierre a un horizon apostolique universel. C'est pourquoi elle a également besoin des nombreux charismes de la vie consacrée pour s'adresser au vaste horizon de l'évangélisation et être en mesure d'assurer une présence adéquate aux frontières et dans les territoires atteints. Chers frères et sœurs, la passion du missionnaire est l'Évangile. Saint Paul pouvait affirmer: «Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile!» (1 Co 9, 16). L'Évangile est source de joie, de libération et de salut pour tout homme. L'Eglise est consciente de ce don et elle ne se lasse donc pas d'annoncer continuellement à tous «ce qui était au commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux» (1 Jn 1, 1). La mission des serviteurs de la Parole – évêques, prêtres, religieux et laïcs – est celle de mettre tout un chacun, sans aucune exception, en rapport personnel avec le Christ. Dans l'immense champ de l'action missionnaire de l'Eglise, chaque baptisé est appelé à vivre au mieux son engagement, selon sa situation personnelle. Une réponse généreuse à cette vocation universelle peut être offerte par les consacrés et les consacrées au travers d'une intense vie de prière et d'union avec le

Congrégation des sœurs de la Sainte Famille d'Amiens

Vœux perpétuels des sœurs Vadel Oumba et Marie-Gabrielle Matoumbou

Samedi 12 septembre 2015, en l'église Saint-Kisito dans l'archidiocèse de Brazzaville, Srs Vadel Thétienne Oumba-Bantsimba et Marie-Gabrielle Nadège Ella Matoumbou ont émis les vœux définitifs dans la Congrégation des sœurs de la Sainte Famille d'Amiens, devant Sr Marie Françoise Charlemagne, supérieure générale, venue de France. C'était au cours d'une messe célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et concélébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma.



Sr Marie Gabrielle Matoumbou. Sr vadel thétienne Oumba.

De nombreux prêtres dont les abbés Bertin Foueti, père Gabriel Bodiang, respectivement, vicaires généraux de Kinkala et Gamboma, l'abbé Michel Bibinou, curé de la paroisse Saint Joseph de Djambala (diocèse de Gamboma) ont concélébré la messe. Plusieurs religieux et religieuses de diverses congrégations ont marqué leur présence à la messe. De même, diverses personnalités administratives, civiles et militaires, notamment, Mme Alphonsine Akobe, sous-préfet de Lékana, ont participé à cette célébration eucharistique. La présentation des deux religieuses a été faite par Sr Marie-Françoise Cornette, responsable de la formation. Dans son homélie, Mgr Anatole Milandou a exhorté les religieuses à être fidèles à leurs engagements, surtout en cette année de la vie consacrée décrétée par le Pape François. L'archevêque a insisté sur la simplicité et «l'union des cœurs», en citant un article des Constitutions: «Il est de la dernière importance que tous les membres de la Sainte Famille comprennent que l'union des cœurs est le moyen qui peut contribuer à l'avancement et à la conservation de la société». De même, Mgr Anatole Milandou a souligné la place de la famille chrétienne dans l'éveil des vocations. Signalons que la messe a été animée par la schola populaire de la paroisse Saint Paul de Madibou et la chorale des A.d.s (Amis de Dominique Savio) de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo.

MM.

VIII^{ème} Rencontre des familles catholiques à Philadelphie

Mgr Urbain Ngassongo a conduit la délégation congolaise

Il s'est tenu, à Philadelphie aux Usa (Etats-Unis d'Amérique) la 8ème Rencontre mondiale des familles catholiques du 20 au 27 septembre 2015. La clôture a eu lieu, dimanche 27 septembre par une messe pontificale célébrée par le Pape François au cours de laquelle le Souverain pontife a parlé aux familles catholiques du monde entier. L'Eglise catholique du Congo a été représentée par les membres de la Commission épiscopale pour la pastorale de la famille. Conduite par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et président de la commission épiscopale pour la pastorale de la famille, la délégation a été composée de deux prêtres et d'un couple notamment, les abbés Vincent de Paul Malonga, secrétaire général de la commission épiscopale, Staffen Yhanil Nkodia, secrétaire de la commission diocésaine de la pastorale pour la famille et la vie (Brazzaville) et le couple Nioli (Roger et Justine Nguie), membres de la commission. La C.e.c leur a souhaité un bon séjour et une bonne fête avec toutes les familles du monde.

Vive la famille.

Abbé Brice Armand IBOMBO

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de l'ouverture de l'année pastorale 2015-2016, le samedi 3 octobre 2015, il ordonnera diacres, à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 9h 00, les abbés: Aser Emmanuel BAKOUKA, Christ-Roi Valère MASSAMBA KWIZULU, et Grâce Chardelly MIENANZAMBI.

A cet effet, l'archevêque de Brazzaville invite à soutenir les futurs ordinands par les prières.

Fait à Brazzaville, le 11 septembre 2015

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Nouvelles du secrétariat de la C.e.c

Commission épiscopale pour l'éducation catholique

Jeudi 24 septembre 2015, sœur Clarisse Kourissa, religieuse de la congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, a pris officiellement ses fonctions comme nouvelle coordinatrice ou secrétaire de la C.e.c (Commission épiscopale de l'éducation catholique) au niveau de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo). Elle remplace le révérend frère Barthélémy Nkounkou, qui a dirigé cette commission pendant plusieurs années. La cérémonie s'est déroulée dans la salle de la C.e.c, en présence de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c, en lieu et place de Mgr Anatole Milandou, président de ladite commission; de l'abbé Lambert Kionga, gestionnaire de la C.e.c, et des membres de la C.e.c.

Bonne chance et bon travail à Sr Clarisse.

Commission épiscopale pour la pastorale de la santé

La Commission épiscopale pour la pastorale de la santé a organisé un atelier de formation des leaders religieux de jeunesse sur l'éducation sexuelle et la santé de la reproduction des adolescents, adolescentes et jeunes, du 24 au 25 septembre 2015 dans la salle de conférences des sœurs du Rosaire. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous l'autorité de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), en présence de Mme la conseillère du chef de l'Etat pour les questions de santé, et de Mme Barbara Laurenceau, représentante du Fnuap au Congo. Tout a été coordonné par l'abbé Adolphe Ounounou, secrétaire général de la commission avec la collaboration des membres de ladite commission épiscopale.

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la C.e.c

Seigneur et avec son sacrifice rédempteur. Alors que je confie à la Très Sainte Vierge Marie, Mère de l'Eglise et modèle missionnaire, tous ceux qui, ad gentes ou sur leur propre territoire, dans tous les états

de vie, coopèrent à l'annonce de l'Évangile, j'envoie de tout cœur à chacun la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, 24 mai 2015
Solennité de la Pentecôte
François

11^{es} Jeux africains

La vedette à l'athlétisme

Il y aurait encore tant à dire sur ces 11^{es} Jeux africains qui se sont clôturés, le samedi 19 septembre 2015, par une cérémonie fort réussie comme celle de l'ouverture. Plusieurs sports auraient mérité qu'on les analyse amplement. C'aurait été, malheureusement, faire fi de nos contraintes rédactionnelles et de l'impossibilité de tout couvrir, vu le dispersion géographique des Jeux. Penchons-nous, toutefois, sur les épreuves d'athlétisme, mais en se contentant d'en donner les grandes tendances.

Il faut rappeler que l'athlétisme a toujours constitué le plat principal d'un menu très riche aux Jeux africains. L'édition de Brazzaville n'a pas dérogré à la règle, et pour la dixième fois en onze éditions, la supériorité des Nigériens a été le trait dominant. En 1965, ici même à Brazzaville, lors des 1^{ers} Jeux africains, la



Le jet de Franck Elemba, le sauveur de l'athlétisme congolais.

de devancer l'Ethiopie (17 médailles, dont 6 d'or) et le Kenya (20 médailles, dont 5 d'or). Le

et le Kenya, a tourné en faveur du premier pays cité.

Toutefois, les épreuves reines, le 100 et le 200m, ont été adjudgées par la Côte d'Ivoire. Comme en 1965, quand Gaoussou Koné avait réalisé le doublé masculin. Cette année, Ben Youssef Meité, au 100m, et Wilfried Koffi Hua, au 200m, se sont partagé les victoires ivoiriennes, chez les hommes. Par contre, c'est une femme, Marie-José Talou, qui a imité Koné, en l'absence de Murielle Ahouré. La Côte d'Ivoire a détrôné le Nigeria dont les athlètes furent longtemps les rois des sprints. Zambiens, Botswanais, Algériens, Seychellois, Sud-Africains ont glané quelques médailles.

Les espoirs congolais reposaient sur le lanceur du poids Franck Elemba. Magnifique vainqueur de son épreuve, en établissant le nouveau record du Congo, il a pleinement confirmé ses possibilités. Son mérite est, aussi, d'avoir offert au Congo une autre médaille, mais de bronze, au lancer du disque. Avec Jennifer Batu, médaillée de bronze, elle aussi, mais au lancer du marteau féminin, ils ont évité le naufrage au pays hôte. Le Congo tient en eux, désormais, de solides représentants au plus haut niveau continental. Mais, les athlètes congolais ont droit aux circonsstances atténuantes.

Appelés pour la première fois, pour certains, et découvrant le pays, les Stella Jenny Viera (Javelot), Andrew Issaka (Triple saut et longueur), Michel Itoua (110 m haies), Lucienne Mbelu (Longueur et relais 4x400m), Daniel (Hauteur) ont été discrets. On se satisfait, néanmoins, des 9 records nationaux que les athlètes congolais ont établis, pendant les Jeux. Ne nous leurrons pas, depuis plusieurs années, la Fédération congolaise d'athlétisme se débat dans les mêmes affaires et la même impuissance. Si le pays se couvre, de plus en plus, de pistes modernes, il serait temps que l'athlétisme congolais soit aidé, pour se moderniser et pouvoir se développer et fournir des champions dans diverses disciplines. C'est affaire d'hommes, mais aussi surtout, de moyens!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Jean ZENGABIO



L'arrivée d'une épreuve de vitesse.

domination des Kenyans fut incontestable, puisque vainqueurs aux dépens du Nigeria du plus grand nombre de titres, six, au total: le 400 et le 800m (Kiprugut), le 1500 et le 5000m (Keino), le 3000 m steeple (Kogo), le 400m haies (Songok), et seconds du 100m (Owiti), 3000 m steeple (Chirchir), javelot (Kiptalan) et du relais 4x100m. Cinquante ans après, le Nigeria a pris une revanche symbolique sur le sol brazzavillois. Il a engrangé 23 médailles, dont 10 d'or. Une moisson qui lui permet

Nigeria doit sa consécration à l'apport inestimable de sa gent féminine qui lui a offert 8 des 10 médailles d'or, les exploits les plus évidents étant les œuvres des relayeuses du 4x100 et du 4x400m.

Le Nigeria s'est illustré aussi dans les concours où il a aligné des athlètes de qualité. Mais, dans les épreuves de fond et du demi-fond, il ne peut pas encore rivaliser avec les Africains de l'Est, qui survolent les débats, depuis de nombreuses années. Le duel, féroce, entre l'Ethiopie

Hamady Baba, président général d'Etoile du Congo

«Mon mandat prend fin en janvier 2017»

L'Etoile du Congo est en relief, ces derniers jours. Après le passage, dimanche 27 septembre 2015, de Charlotte Emilienne Lékoundzou, au journal de Télé-Congo, à 20h, affirmant que le mandat du président général du club, Hamady Baba, est caduc, ce dernier, procès-verbal de l'assemblée générale l'ayant porté à la tête de la présidence générale à l'appui, a battu en brèche ces propos.

«J'ai été élu le 17 janvier 2014. La durée du mandat étant statutairement de trois ans, le mien court jusqu'au 17 janvier 2017», a martelé Hamady Baba, au cours du point de presse qu'il a fait, lundi 28 septembre 2015, à Brazzaville. Le président du collectif des anciens présidents généraux et autres sages, Dominique Dinghat, quant à lui, a brandi le document en référence.

Dimanche 27 septembre, Charlotte Emilienne Lékoundzou, membre du collectif des anciens présidents généraux et autres sages du club, a présidé une «assemblée générale» du club, méprisant superbement la notification de la C.c.a.s (Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport) qui, la veille, a relevé des irrégularités dans le processus de convocation de



Hamady Baba.

ces retrouvailles. A l'issue de celle-ci, l'ancienne présidente de la Fécohand a été hissée à la tête d'une «commission ad hoc chargée d'organiser, dans un délai de 40 jours, l'assemblée générale élective du club». Mais, Hamady Baba minimise son impact sur la vie du club: «Pour moi, c'était une simple réunion», d'autant que seul le président général du club a qualité de convoquer l'assemblée générale. «Il n'y a pas vacance de pouvoir à l'Etoile du Congo. Toutes les sections ont des dirigeants et je



Charlotte Emilienne Lékoundzou, suis en pleine fonction», a-t-il déclaré, avant de conclure: «Je vais réunir tous les membres du collectif des sages, les anciens dirigeants, les anciens joueurs». Sans doute pour trouver une solution à la crise qui secoue le club. En rappel, les statuts d'Etoile du Congo stipulent: «L'assemblée générale se réunit une fois l'an, en séance ordinaire, sur convocation de son président. Toutefois, elle peut se réunir en session extraordinaire, à la demande des deux tiers des membres du conseil d'administration. Dans ce cas, le président convoque l'assemblée générale dans les 30 jours qui suivent avec un ordre du jour précis» (article 33 du titre portant fonctionnement du club).

G.M.

Point de vue

Pour un second souffle

On se perdait en «si» sur l'immense potentiel du sport congolais, au soir du 19 septembre 2015, à Brazzaville, à la clôture des 11^{es} Jeux africains. Inquiétude et réconfort se mêlaient sur un constat évident: on peut compter avec le Congo dans la redistribution des cartes dominantes du sport africain.

Les Congolais ont été les premiers surpris par la moisson de médailles récoltées par leurs sportifs. Maintenant, des ambitions ont vu le jour. Pour le ministre des sports, il va falloir renforcer les moyens pour matérialiser la politique sportive qui devra contribuer à mettre en place, dans un proche avenir, le plan national pour l'éducation physique et le sport. Par ailleurs, il va falloir créer les moyens pour la formation rapide des cadres qui puissent répondre aux objectifs tracés.

C'est, certainement, dans le domaine de la formation des cadres que les responsables du sport congolais devront multiplier leurs actions et leurs efforts. Le programme de l'enseignement de l'I.n.s (Institut national des sports) et l'I.s.e.p.s (Institut supérieur de l'éducation physique et sportive) devrait être aménagé, pour faire face à la formation des professeurs, entraîneurs et autres spécialistes dont le Congo aura besoin pour l'affirmation internationale de son sport. D'autant plus qu'aujourd'hui, il va falloir être exigeant au niveau du sport de compétition dans les processus d'entraînement et renforcer, chaque fois davantage, la qualité du travail.

Il s'agit, aussi, aujourd'hui, de donner une nouvelle impulsion. En posant les jalons d'une politique de l'élite. Pendant longtemps, la politique sportive s'est résumée à faire du social, note un observateur. «Cette culture de l'amateurisme et du bénévolat imprègne encore fortement certaines fédérations. Que cela plaise ou non, ce temps est révolu. Pour obtenir des résultats, il faut se montrer professionnel, disposer de cadres compétents, mettre en œuvre des préparations scientifiques et multiplier les rencontres avec des adversaires de valeur. C'est le seul moyen d'exister sur le plan international», affirme Didace Bemou, un ancien excellent coureur du 400m qui avait choisi de rester en France, après sa participation, il y a plus de trois décennies, à un stage de la Confejes.

Sur le plan de l'infrastructure, le Congo est en train de se couvrir d'équipements modernes et fonctionnels. On devrait, désormais, penser à un programme d'élargissement de la construction des gymnases, à l'intérieur du pays. Il faut une volonté politique pour le soutien et une disponibilité financière systématique doit être accordée à l'action visant à l'établissement d'une totale politique de masse. Il faut généraliser le sport en amenant tous les jeunes à une habitude de l'activité physique régulière. Une analyse des chiffres pourrait montrer que les Congolais aiment le sport, mais le pratiquent peu. Le constat est inquiétant et appelle des solutions énergiques. A défaut de champions, il est toujours possible de créer des événements. Sport rime avec spectacle. En organisant les Jeux africains, les autorités ont amorcé la pompe. Leur effort doit être relayé par des acteurs et des promoteurs issus du secteur privé. En revanche, l'Etat peut mettre en place des dispositions fiscales et administratives qui incitent à investir dans le sport. Et pas seulement dans le football. Des leviers existent. Le plus puissant est la télévision publique.

Les Jeux ont redonné des ailes au mouvement sportif, permis de résoudre divers problèmes matériels et galvanisé les énergies. L'audace et l'imagination sont là. Le moment est propice, il est urgent de transformer l'essai.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AMADOU KARTANKE NDIAYE
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 62, Rue Mboko - (Moungali) Brazzaville

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes reçus par Maître J.M MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 26 août 2015, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine, la même date, sous Folio 151/20, n°1145, il a été constitué une Société dénommée: «AMADOU KARTANKE NDIAYE», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Capital: le capital social de la Société est de: 1.000.000 F.CFA;

Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 62, rue Mboko (Moungali);

Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:

- * Commerce général;
- * Vente des pièces détachées;
- * Alimentation;
- * Habillement;
- * Electronique;
- * Quincaillerie.

Durée: La durée de la société est de 99 années;

RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/15 B 6050 du 28 août 2015;

- Gérance: Monsieur N'DIAYE MAMADOU (Gérant), de Nationalité Malienne et demeurant à Brazzaville.

Monsieur N'DIAYE OUMAR (Cogérant), de Nationalité Malienne et demeurant à Brazzaville. Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,
Maître Jean Marie MOUSSOUNDA



RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant :

Auditeur interne

Description du poste

Rattaché (e) au Directeur général, vous aurez pour rôle de :

- Veiller à la mise jour et au respect des délégations et subdélégations de pouvoirs internes et externes.
- Veiller à la couverture des activités de la filiale par des procédures écrites régissant le fonctionnement de la société.
- Procéder à la mise à jour du manuel de procédures de la filiale.
- S'assurer que les contrôles comptables prioritaires sont régulièrement réalisés et notamment que les comptes sont régulièrement analysés et justifiés;
- Effectuer les contrôles des caisses des menues dépenses et recettes.
- Effectuer des contrôles du réseau gérance contrôlée Coco: ventes, encaissements, stocks et évaluer le niveau global des pertes et gains.
- Evaluer périodiquement la politique commerciale de crédit à la clientèle
- Contrôler le risque client et s'assurer que les créances litigieuses, douteuses et contentieuses sont identifiées.
- Définir le plan d'audit annuel et effectuer les décisions d'analyse et de contrôle de façon régulière y compris les contrôles inopinés.

Profil de candidat recherché

Bac+ 5, Forte expérience en audit, comptabilité, exploitation, et commercial

- * Intégrité morale.
- * Esprit analytique, réactivité, disponibilité,
- * Sens de l'écoute et de la communication, potentiel managérial,
- * Homme / femme de terrain.

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 28 septembre 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.
E-mail: recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>
Tél: (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24



RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant :

DELEGUE D'AGENCE - H/F

Description du poste

Rattaché (e) au Responsable logistique, vous aurez pour rôle de :

- * Assurer la gestion administrative des ventes :
- * Accueil des clients, saisie de versements au jour le jour ; création des commandes clients
- * Gestion de la petite caisse dépense de l'agence lorsqu'il y'en a une ;
- * Transmission des factures aux clients
- * Assurer la fonction logistique :
- * Gestion du magasin des lubrifiants et autres produits y compris la coordination des livraisons pour les enlèvements au dépôt ;
- * En relation étroite avec les dépôts, il assure les changements de camions dans les délais et en toute sécurité
- * Suivi des stocks physiques
- * Contrôler la sécurité des camions avec chargement
- * Assurer les clôtures décennales et mensuelles:
- * Suivi du bilan matière carburant et lubrifiant pour les inventaires dépôts et envoi des états à la comptabilité
- * Il assurera le rôle de correspondant local avec la filiale

Profil de candidat recherché

Bac + 3, bonne connaissance en administration, en logistique et gestion, Rapidité de réflexion et de prise de décision, rigueur, honnêteté, bonne moralité, autonomie.
Réagir rapidement aux problèmes
Présenter une image positive de l'entreprise

Vous souhaitez candidater ?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 28 septembre 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24



RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant :

INSPECTEURS COMMERCIAUX RESEAU

Description du poste

Rattaché (e) au Responsable Réseau, vous aurez la responsabilité d'une dizaine de stations-service sur un périmètre géographique donné. L'inspecteur Commercial Réseau:

- *décline, anime développe et contrôle les politiques de l'entreprise au Réseau en matière de:
- 1. SFS: boutique, lavage, baie d'entretien, restauration, opération d'animation et de promotion
- 2. Accueil / Service / Qualité: Top service, Eco Services
- 3. Hygiène / Sécurité / Environnement / Sécurité des biens et des personnes
- * étudie, propose et négocie les éléments économiques des contrats dans le cadre de leur mise en place, de leur renouvellement ou renégociation annuelle. (besoin en fonds de roulement, compte d'exploitation prévisionnel)
- * maîtrise et prévient les risques financiers en procédant mensuellement au contrôle de la santé financière des stations (situation financière) et à l'analyse des performances économiques et commerciales (compte d'exploitation réel).
- * propose et met en œuvre les plans d'actions nécessaires au développement de l'activité et à l'optimisation

des résultats.

- * propose et réalise le plan de formation continue de l'ensemble du personnel des stations. Il contribue à l'animation de la politique de promotion Jeunes Gérants.
- * assure une veille concurrentielle et sectorielle : identifie et qualifie des prospects éventuels, analyse la concurrence

Profil de candidat recherché

- * Niveau Bac+5 en gestion, commerce ou management,
- * Excellente moralité,
- * Autonomie, organisation (capacité à hiérarchiser les évènements), rigueur, sens commercial,
- * Esprit analytique, réactivité, disponibilité,
- * Capacité à travailler en équipe et de manière transversale avec les autres directions
- * Sens de l'écoute et de la communication, potentiel managérial.
- * Homme / femme de terrain,

Vous souhaitez candidater ?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae) avant le 28 septembre 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24



RESSOURCES HUMAINES

Nous recherchons pour notre client acteur majeur dans le secteur de distribution de carburant :

ASSISTANTE DE DIRECTION

Description du poste

Rattaché (e) au Directeur général, vous aurez pour rôle de :

- * Assurer la qualité du secrétariat
- En réceptionnant et filtrant les appels et les courriers,
- En constituant, mettant à jour, archivant les dossiers,
- En suivant les agendas et anticipant les besoins de réservations et la mise des actions nécessaires,
- En organisant les réunions et manifestations fiable et régulière au(x) responsable(s) de services(s) et collaborateurs,
- En veillant à la confidentialité des informations,
- En analysant les résultats et proposant des voies de progrès.
- * Assurer les reportings de la Direction Générale dans le respect des délais
- En recueillant et compilant les informations des services,
- En contrôlant la cohérence des éléments fournis,
- En assurant la diffusion des rapports, compte rendus, dossiers, etc.
- * Assurer un accueil de qualité pour l'entreprise
- En contrôlant la bonne application des procédures et leur mise à jour,
- En veillant à la prise en charge de qualité des visiteurs et des appels sur le standard

Profil de candidat recherché

- Connaissance du secteur d'activité et de l'organisation interne de l'entreprise
- Bonne culture juridique
- Rester en à acquérir de nouvelles compétences
- Maîtrise de l'outil informatique
- * Sens de l'organisation, Excellente présentation
- * Ouverture d'esprit et de dialogue
- * Esprit d'initiatives empreint d'une certaine créativité
- * Savoir travailler de façon autonome, avec une grande discrétion et une totale confidentialité.
- * Empathie et qualité de communication, ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle

Vous souhaitez candidater ?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 28 septembre 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

La pensée magique ou les idées préétablies, les dogmes, les superstitions et nous

Lorsque l'on se penche sur les sociétés humaines et sur les institutions qui les régissent, l'on se rend sans peine compte que de tous les fondements systémiques qui les déterminent, deux les modulent à leur guise: la pensée rationnelle et la pensée irrationnelle. Tous les dictionnaires usuels de la langue française voient dans l'acte de penser, le fait de construire par l'intelligence et la réflexion des structures, des systèmes théoriques et pratiques qui établissent inéluctablement la différence entre soi et l'animal. La pensée ne peut conduire qu'au changement, à la révolution des mentalités, à la culture et au progrès. C'est dans ce sens que se justifie l'action de Socrate, d'Héraclite, de Démocrite, d'Épicure, de Platon, d'Aristote et de René Descartes, pour ne citer qu'eux. «On ne se baigne pas deux fois dans le même fleuve»; «Tout est changement, tout est mouvement»; «Je pense donc je suis», c'est l'aspiration des hommes à un monde nouveau. C'est le domaine de la pensée rationnelle à l'œuvre de l'Antiquité aztèque, maya et gréco-égyptienne à la civilisation cybernétique englobante et si j'ose dire, internautique d'aujourd'hui. La pensée rationnelle va de l'avant. La pensée irrationnelle stagne ou recule.

En effet, c'est la pensée magique, la pensée qui accepte passivement la nature et refuse de la transformer, parce que celle-ci est un donné providentiel. La pensée magique se fonde sur des a priori, des idées préétablies, des dogmes, des superstitions. C'est ce que Francis Bacon appelait au dix-septième siècle: «Les idoles de la tribu». Il faut également entendre par là que l'homme subit la nature, ne se révolte pas contre elle, s'y soumet et y fonde toutes ses croyances. Lesquelles sont de ce fait un déni de rationalité. Comment est née la pensée magique? Bien longtemps, en des temps immémoriaux, alors que pour les bons mages, bâtisseurs, imitateurs de Dieu et pre-

miers alchimistes, la magie, c'était la science et l'art de commander à la nature en lui obéissant pour le bien de l'humanité; pour les mauvais mages, la magie signifiait possession et maîtrise des secrets de la nature à des fins personnelles. Ils se sont donc mis à répandre des idées erronées sur l'univers, l'homme et le monde. On en est ainsi venu à croire, par exemple, que l'ombre d'un buisson à la tombée du jour, était forcément la manifestation d'un démon ou d'un génie malfaisant. Pour la pensée magique, l'irrationnel est rationnel; les ténèbres sont lumière; le mensonge est vérité; le vice est vertu. On l'observe dramatiquement et tragiquement autour de nous.

En effet, désolant est le spectacle qu'offre la pensée magique de l'Antiquité à nos jours. Souvenons-nous du procès de Socrate condamné à boire la ciguë. Il en meurt, semble-t-il, pour avoir perverti la jeunesse. Le jugement de Socrate comme le montre Platon dans «L'Apologie de Socrate», ne repose sur rien d'autre que sur des affabulations, le mensonge érigé en système de gouvernement. Or, Socrate meurt d'avoir trop instruit la jeunesse de ce que les dieux n'existaient pas, n'étaient que de simples légendes, des idoles qu'il convenait de briser parce qu'elles retardaient le moment historique, celui auquel pensait Archimède lorsqu'il réclamait un point d'appui, un levier pour soulever le monde, le faire basculer qualitativement dans l'histoire. En vérité, Socrate soutenait qu'il fallait plutôt croire absolument à ce qui était rationnel, palpable, critiquable, dynamique et par conséquent améliorable. La pensée magique, c'est cela, le juste appelé à mourir d'avoir trop aimé l'humanité. La mort de Jésus et tous les procès en sorcellerie ou d'apostasie qui ensanglantent l'Orient et l'Occident du Moyen Âge au dix-neuvième siècle, et dont le juge suprême est l'Inquisition; la conquête des Amériques, la disparition des civilisations amérindiennes du fait des génocides perpétrés contre elles au gré des conquêtes ultramarines; la traite négrière, le commerce triangulaire, l'Afrique noire vidée de ses éléments les plus valides; les guerres du

dix-neuvième, vingtième et vingt et unième siècle doivent, à n'en point douter, leurs hécatombes plus à la pensée magique qu'à la pensée logique. Car illogiques sont les intérêts qui se justifient par le seul fait qu'il est juste de dominer et de tuer parce que les gens sont riches ou pauvres; blancs ou noirs; croyants ou incroyants; de sexe masculin ou de sexe féminin, voire d'une sexualité équivoque. Les hommes libres et de bonnes mœurs ont porté et portent encore leur croix quelque part dans le monde à cause d'une forme de pensée magique: l'intolérance. Sur le plan de l'intolérance religieuse au dix-huitième siècle, Voltaire montre dans «L'Affaire Calas», en quoi la pensée magique est ridicule et désastreuse. Car Calas, un protestant, est condamné à une peine infamante parce qu'il a osé manger de la chair de poule en sa partie la plus blanche et la plus tendre. En somme, qu'il s'agisse des temps anciens ou modernes, la pensée magique qui signifie rationnellement croire avant l'expérience et dénier à celle-ci toute validité scientifique, consiste en une dénaturation systématique. Par exemple, les systèmes politiques, notamment collectivistes, se sont constitués en systèmes élitistes et individualistes dominants. Il en est de même des systèmes religieux dont on sait que les différentes églises et directions ecclésiastiques sont contestées par de nombreux fidèles à cause d'un obscurantisme moyennageux. Cet obscurantisme

sévire plus près de nous. Je pense à la secte islamique Boko-Haram, dont le propre est de massacrer au nom d'un Allah qui serait opposé à la culture occidentale fondamentalement perverse, à en croire ses membres. Montrant pourtant que la pensée magique est le lieu et le moment d'exacerbation de tous les fanatismes, Boko-Haram passe pour prôner une idéologie de la rupture, une révolution culturelle. Sans en avoir la même connotation, cette idéologie de la rupture était déjà dans les visées du Vatican. De fait, en 1962, le Concile Vatican II, consacre la rupture entre une église passiste et une église moderniste, c'est-à-dire plus rationaliste. Par ailleurs, la naissance des églises de réveil m'apparaît comme un regain de cette pensée magique. Car le sacré et le profane y voisinent tant et si bien que ces églises sont pour certains pasteurs de véritables sources d'enrichissement et pour leurs ouailles, de véritables sources d'appauvrissement. Il en est d'ailleurs de ces églises de réveil, de la télé-évangélisation comme de la télévision tout court et du cinéma. Dans tous les cas, il s'agit de produire du surnaturel pour amener les téléspectateurs à se projeter dans des univers surréels, s'en accommoder, s'y évader et se détourner du quotidien, un quotidien qu'il leur est difficile de supporter. La pensée magique consiste effectivement à rendre les citoyens étrangers à eux-mêmes. Elle consiste pour tout dire en une aliénation systématique, individuelle et

collective. Aliénante, la pensée magique est aussi celle à cause de laquelle l'on ne parvient pas à se faire définitivement et totalement à la rationalité comportementale et oratoire acquise à l'école, au séminaire ou à l'université. Ainsi, réussir dans la vie, c'est se livrer à des pratiques occultes d'un autre âge; réussir à l'école, c'est porter sur soi des gris-gris, des talismans onéreux commandés en France, en Inde ou acquis auprès des marabouts. Entrer au parlement ou au gouvernement, c'est souvent ou presque toujours pour beaucoup de cadres, à la veille des enjeux électoraux ou des nominations, se rendre discrètement auprès d'un gourou, moyennant de fortes sommes d'argent, afin de favoriser leur sort. La plupart du temps, ces gourous font de la nécromancie, la lecture de l'avenir sur des cadavres ou par l'invocation des morts. Certes, «ceux qui sont morts ne sont jamais partis/ Ils sont dans l'ombre qui s'éclaircit/ Et dans l'ombre qui s'épaissit/ Les morts ne sont pas sous la terre/ Ils sont dans l'arbre qui frémit/ Ils sont dans le bois qui gémit/ Ils sont dans l'eau qui coule/ Ils sont dans l'eau qui dort/ Ils sont dans la case, ils sont dans la foule/ Les morts ne sont pas morts» (Birago Diop). Mais, cela suffit-il à ignorer que toute carrière politique nécessite une démarche rationnelle qui repose sur un discours rationnel; quand bien même l'art de gouverner ne serait pas une science exacte? En fin de compte, tout porte à croire que la pensée magique est partout reculé du progrès, involution de la pensée.

Antoine YILA

UNIVERSITE INTERNATIONALE DE BRAZZAVILLE

NOS ETABLISSEMENTS :

- Faculté de Droit et de Sciences Politiques (FDSP)
- Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)
- Faculté des Sciences et Technologies (FST)

NOS DIPLOMES :

- Licence en Droit et Science Politique
- Mention : Droit public et Science Politique,
 - Mention : Droit privé,

Licence en Economie et Gestion :

- Mention : Comptabilité, Gestion Financière ;
- Mention : Banque, Assurance et Finance

Licence en Sciences et Technologies :

- Mention : Sciences de la Terre et Environnement
- Mention : Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie

Formation Continue

- Sous la forme de :
- Stage d'initiation et de recyclage,
 - séminaire,
 - Colloque,
 - atelier,
 - Conférence, etc.



SITE DE L'UNIVERSITE INTERNATIONALE DE BRAZZAVILLE (en construction)

DOSSIER D'INSCRIPTION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE :

- Attestation du Baccalauréat ou diplôme équivalent photocopiée et certifiée conforme à l'original
- Relevé des notes du Baccalauréat
- Extrait d'acte de naissance
- Une photo format identité

- DATE D'INSCRIPTION : DES MAINTENANT
- DEBUT DES COURS : LUNDI 5 OCTOBRE 2015

Adresse : Quartier la Glacière, Section E, Parcelle E031V (Derrière l'Immeuble UAPT, voir au fond de la première ruelle après le ravin)
 Contacts :
 Service de la Scolarité : 06 644 19 98 / 05 558 42 46
 Email : universite_uib@yahoo.fr
 Site Web : www.univ.uib-brazzaville.com
 N° du compte bancaire : 30015 24201 10100000391/90
 Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) Brazzaville Congo



TOTAL CONGO S.A.
 Direction Financière & Informatique

Brazzaville, le 23 Septembre 2015

Objet: Vente aux enchères

La société Total Congo procède à la vente aux enchères de deux véhicules visibles à son siège cis rue de la corniche à Brazzaville :

- 1- Jimny Immatriculé 083 GF 4 mis en service 2009
- 2- Yaris Immatriculé IT 289 FU 4 mis en service 2008

Pour ce faire, une urne pour recevoir vos offres sera placée au siège à Brazzaville et dans chacune des agences :

- Brazzaville - Rue de la corniche, à côté du crédit du Congo
- Pointe Noire - Immeuble les manguiers au centre ville,
- Dolisie - en face de l'église Saint Paul,
- Oyo dans l'enceinte de la SCLOG,
- Ouesso dans l'enceinte de la SCLOG

Les offres seront sous pli fermé et contiendront vos noms et prénoms, un numéro de téléphone pour vous joindre, le véhicule qui vous intéresse ainsi que votre proposition financière pour ce véhicule

Le paiement se fera impérativement dans un délai de deux semaines, sous peine de voir l'offre rejetée.

NB: Les offres seront réceptionnées du 23/09/2015 au 02/10/2015

Institut cerveau vert 2063

Encore des efforts à fournir dans les domaines de la gestion durable des forêts, de l'aménagement du territoire...

L'institut cerveau vert 2063, une Ong à but non lucratif, faisant dans le social, a organisé une séance de restitution des conclusions d'une étude relative aux aspects de la démocratie environnementale, dans le sillage de la journée internationale de la démocratie, célébrée le 15 septembre de chaque année. La séance de restitution a été faite samedi 19 septembre 2015, par Brice Séverin Pongui, directeur exécutif de l'institut cerveau vert 2063, en présence de Mlle Claude Marielle Ntiétié, responsable des départements recherche et publication de l'Ong, à l'hôtel Phoenix, à Brazzaville.



Brice Séverin Pongui et Mlle Claude-Mirielle Ntiétié pendant la séance de restitution.

des lois environnementales ou de compensation, pour des dommages ou préjudices subis ou qu'on risque de subir. L'étude conclut que plusieurs pays africains, dont la République du Congo, ont déjà fourni des efforts en la matière, à la fois, sur les plans politique, juridique et pratique, notamment dans les domaines de la gestion durable des forêts, des évaluations environnementales et de l'aménagement du territoire. Toutefois, des efforts restent à fournir comme le souligne l'étude récente sur l'indice de démocratie environnementale. L'étude recommande, par ailleurs, une série de mesures au gouvernement de la République, pour favoriser l'engagement du public en matière de gouvernance environnementale. A la fin des échanges, l'institut cerveau vert 2063 a invité à des mesures audacieuses et souhaité voir évoluer les mentalités, pour que toutes les personnes qui ne se sentent pas impliquées prennent part à la gouvernance environnementale, à tous les niveaux. Il a proposé la mise en place d'un site internet spécialisé

dans la diffusion des évaluations environnementales réalisées; l'organisation des débats sur les thèmes liés à la démocratie environnementale, à la protection de l'environnement et à la santé humaine contre les risques industriels et autres, et que les opérations de vulgarisation des droits procéduraux et substantiels des populations en matière se poursuivent à tous les niveaux. Enfin, l'Ong Icv-2063 a reconnu que les organisations de la société civile ont, aussi, un rôle essentiel à jouer dans la promotion de la démocratie environnementale. Elles peuvent continuer à collaborer, avec l'administration nationale ou locale de l'environnement, pour informer et encourager les populations, afin qu'elles s'approprient les droits et devoirs en matière environnementale. Selon Brice Séverin Pongui, cette possibilité contribuerait, largement, à faire progresser l'idée d'une démocratie environnementale en Afrique, en général, et en République du Congo, en particulier.

Philippe BANZ

Démocratie et droit constitutionnel du citoyen à un environnement sain, satisfaisant et durable a été le thème de cette étude, qui a concerné 70 pays du monde, dont le Congo. D'après cette étude, qui se fonde sur la participation du public, pour s'assurer que les décisions relatives à la gestion des terres et des ressources naturelles répondent, de manière adéquate et équitable, aux intérêts des citoyens, le Congo occupe le 67e rang en matière de démocratie environnementale. La démocratie environnementale implique, en effet, trois types de droit qui se renforcent mutuellement. Il s'agit du droit d'accéder librement à l'information sur la qualité et les problèmes de l'environnement; du droit de participer pleinement à la prise de décision, et du droit de réclamer l'application

Direction départementale de la S.n.d.e de la ville de Pointe-Noire

Des agents formés à la conduite des motocyclettes

Afin de renforcer la mobilité des agents de la direction départementale de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau) de Pointe-Noire, faisant le suivi de la production d'eau des vingt-six forages disséminés sur l'ensemble de la ville, une formation à la conduite des motocyclettes a été donnée à une douzaine d'agents bénéficiant de ces motocyclettes neuves de marque Yamaha. Ces dernières ont été acquises sur fonds propres par la Direction générale de cette société, en partenariat avec le Peedu (Projet eau, électricité, développement durable urbain).



Des agents formés avec leur instituteur à l'extrême droite.

La formation des motocyclistes a duré deux semaines. Elle était assurée par le groupement de la sécurité routière de la gendarmerie nationale. La cérémonie de remise des permis et des diplômes de participation marquant la fin de stage formation s'est déroulée sur le tarmac de la base aérienne 02/20, mercredi 23 septembre 2015. En présence de Louis Patrice Ngagnon, directeur général de la S.n.d.e, des colonels Rodrigue Mouloungui, directeur de la formation, Jean De Dieu Wata, représentant le commandant de région de gendarmerie de Pointe-Noire et du Kouilou et d'autres invités de marques. Trois modules principaux ont constitué la colonne vertébrale de ce stage, à savoir: l'entretien

et le dépannage d'une durée de six heures; la connaissance du code de la route d'une durée de seize heures; la formation pratique d'une durée de cent trente-quatre heures. «Les agents formés sont, désormais, aptes à accomplir, avec assurance sûreté et sécurité les missions qui leurs seront confiées», a dit le formateur. Il faut noter que cette formation de conduite des motocyclettes des agents civils d'une société bénéficiant du concours technique de la gendarmerie nationale, dans notre pays, est la première. Louis Patrice Ngagnon, visiblement satisfait de la formation, a exhorté ainsi les agents de la S.n.d.e: «Chers collaborateurs, vous qui venez d'être formés, donnez une image valorisante de vous-même, et de la S.n.d.e, auprès des clients. Respecter le code de la route, règle sacrosainte que vous venez d'apprendre, et surtout que vous retiendrez comme les versets d'un certain ouvrage légendaire connu de tous et familier à certains d'entre nous, pour

que tous les autres usagers en tirent joie et profit. Utilisez vos motos pour vos besoins professionnels exclusivement, mérités ainsi vos salaires et n'oubliez pas les instructions de M. Henri Ossebi, ministre de l'énergie et de l'hydraulique, sur la qualité du service de l'eau, véritable défi de toutes les générations, car l'eau, c'est la vie. Faites en bon usage et rendez-vous aux résultats, car les indicateurs contenus dans le contrat de performance doivent vous garder en position d'éveil sur le terrain. Pour les fuites, je peux vous rassurer que cette logistique permettra aux agents commis à la tâche de constater et de réparer les fuites d'eau, et que notre devise à terme sera désormais: «une fuite chasse une fuite».

Signalons que pour plus de visibilité sur le terrain, le personnel de la S.n.d.e de Pointe-Noire a été doté, récemment, d'uniformes bleus. Une parade motocyclette a mis fin à la cérémonie.

Equateur Denis NGUIMBI

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE

ETUDE GNALI-GOMES
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE NOTAIRES
B.P: 1754 - Tél/Fax. (242) 22.294.00.17 - E-mail: etudegnaligomes@gmail.com -2e étage Tour Mayombe. Bd De GAULLE - Pointe-Noire, Congo. Marcel-Roger GNALI-GOMES/Notaire associé
Président Fondateur de la Chambre des Notaires du Congo
Yvon François Dominique GNALI-GOMES/Notaire associé
Président de la Chambre Départementale des Notaires.

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique en date à Pointe-Noire du onze août deux mille quinze, Il a été constitué une société anonyme avec Administrateur général présentant les traits suivants:

Dénomination sociale: LA CENTRALE DE COMMERCE GENERAL «CECOGE»;
Capital social: dix millions (10.000.000) de francs Cfa, divisé en deux cents (200) actions de cinquante mille (50.000) francs Cfa chacune de valeur nominale;
Siège social: Quartier Ngoyo (PUMA), Arr. VI, Pointe-Noire-Congo;

Objet social: Le commerce général; l'étude, la conception, et la réalisation de travaux divers, ainsi que toutes opérations de commission, de courtage d'affaires et de représentation commerciale dans ces secteurs d'activités;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier; La société est administrée par M. Jean Préféré LOUKIBI.

Immatriculation au R.C.C.M: le 27 août 2015, sous le n° CG/PNR/15 B 590.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 25 août 2015 par Maître Nicole GBA-GUIDI, Notaire à BRAZZAVILLE (Congo), titulaire d'un Office Notarial sis à BRAZZAVILLE (Congo), 38, avenue des Trois Francs, il a été constitué un GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET:

- ...de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter, à développer, améliorer l'activité professionnelle de ses membres, notamment :
- " La mise à disposition de compétences techniques et spécifiques dans le domaine de l'ingénierie pétrolière,
- " La mise à disposition de fournitures et d'équipement relatifs à l'activité,
- " La mise à disposition de personnel hautement qualifié,
- " la recherche de commandes de travaux de liés à l'ingénierie pétrolière pour les faire exécuter par ses membres,
- " la participation aux soumissions,
- " la mise en commun de moyens de production,
- " d'assurer les études, projets, devis pour l'exécution des commandes de travaux,

de procéder, éventuellement, pour ses seuls membres, à des achats groupés pour les répartir entre eux, interdiction étant faite au Groupement de cession à des tiers, et toutes actions directement ou indirectement rattachées à l'atteinte des objectifs, d'une manière générale, de réaliser toutes opérations financières, civiles, industrielles ou commerciales se rattachant directement à l'objet susvisé qui est lié à l'activité économique de ses membres, et ne peut avoir qu'un caractère auxiliaire par rapport à celle-ci.

DENOMINATION: «ENGINEERING PARTNERS ENERGY»
SIÈGE SOCIAL: POINTE NOIRE (Congo), 429, avenue Opangault,
DURÉE: 99 années
CAPITAL: UN MILLION TROIS CENT MILLE FRANCS CFA (1.300.000 FCFA).
ADMINISTRATEUR GERANT: Monsieur Garci KIKONDA. La société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour avis
Le notaire.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE

ETUDE GNALI-GOMES
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE NOTAIRES
B.P: 1754 - Tél/Fax. (242) 22.294.00.17 - E-mail: etudegnaligomes@gmail.com -2e étage Tour Mayombe. Bd De GAULLE - Pointe-Noire, Congo. Marcel-Roger GNALI-GOMES/Notaire associé
Président Fondateur de la Chambre des Notaires du Congo
Yvon François Dominique GNALI-GOMES/Notaire associé
Président de la Chambre Départementale des Notaires.

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique en date à Pointe-Noire du quatre août deux mille quinze, Il a été constitué une société anonyme avec Administrateur général présentant les traits suivants: **Dénomination sociale:** CONGOLAISE D'EXPLOITATION DES PRODUITS MINIERES «CEPROM»; **Capital social:** dix millions (10.000.000) de francs Cfa, divisé en deux cents (200) actions de cinquante mille (50.000) francs Cfa, chacune de valeur nominale; **Siège social:** Quartier Ngoyo (PUMA), Arr. VI, Pointe-Noire - Congo; **Objet social:** L'exploitation minière, l'exploitation des carrières, l'extraction de mines et minerais,

la recherche, l'exploration, la transformation et la commercialisation de tous extrais miniers, diverses opérations de commission, de courtage d'affaires, la représentation industrielle et commerciale dans le secteur de l'exploitation minière; **Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier; La société est administrée par M. Jean Préféré LOUKIBI. **Immatriculation au R.C.C.M:** le 15 septembre 2015, sous le n°CG/PNR/15 B 618.

Pour avis

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 023-2015

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de : **STANDARDISTE - Grade - FSN-04**
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 25 Septembre 2015
DATE DE CLOTURE: 09 Octobre 2015

<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Baccalauréat. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français et également une bonne maîtrise de Microsoft Office (Word et Excel). L'intéressé(e) aura entre autres tâches: recevoir et transférer les appels internes et externes pour l'Ambassade des États-Unis. L'intéressé (e) devra effectuer d'autres tâches liées à la gestion du courrier et devra être capable de conduire un véhicule de l'Ambassade (Permis de conduire obligatoire). L'intéressé (e) exécutera d'autres tâches telles qu'elles lui seront assignées par son superviseur. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.
AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sasso N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo
Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

12 octobre 2003 – 12 octobre 2015

Bientôt douze ans, disparaissait l'écrivain et homme politique Antoine Létembet-Ambily

Dans la nuit du 12 au 13 octobre 2003, Antoine Létembet-Ambily, l'un des grands dramaturges congolais, nous quittait, laissant derrière lui un grand héritage dans le domaine des œuvres de l'esprit. Homme politique et écrivain à califourchon entre l'avant et l'après indépendance, Létembet-Ambily s'est fait remarquer par sa franchise politique et son œuvre littéraire.

Né en décembre 1929 à Otségué, dans le Congo septentrional, Antoine Létembet-Ambily arrive à Brazzaville en 1936, pour ses études primaires et secondaires, chez les Pères du Saint-Esprit, de 1937 à 1944. Il entre au Petit-séminaire de Mbamou, pour six ans d'humanités gréco-latines, de 1944 à 1950. Il fait ensuite deux ans d'études philosophiques au Grand-séminaire Libermann (1950-1952). Ayant abandonné le chemin du sacerdoce, il embrasse une carrière de fonctionnaire. Il a travaillé à la mairie de Brazzaville, à la C.n.p.s (Caisse nationale de prévoyance sociale) et à la Division presse et information du Ministère des affaires étrangères. Il renoue avec les études supérieures deux décennies plus tard et découvre l'Université de Paris où il obtient une licence, une maîtrise en théâtre (1973) et soutient un doctorat es lettres (1975). Dans les fonctions adminis-

tratives, Létembet-Ambily a occupé successivement les fonctions de conseiller économique et social à Bruxelles; de directeur général des affaires culturelles (1977); conseiller culturel à l'Ambassade du Congo à Paris (1980); conseiller culturel à l'Ambassade du Congo à Bonn (1983). De retour au pays à la fin des années 80, il est maître-assistant à l'Université Marien Nguabi et en même temps, il poursuit ses activités politiques au M.c.d.d.i. Côté politique justement, il a commencé au M.s.a (Mouvement socialiste africain) de Jacques Opangault, avant de jeter son dévolu sur l'U.d.d.ia (Union pour la défense des intérêts africains) du président Fulbert Youlou dont il a été le directeur de cabinet durant la période de l'indépendance, en 1960. Au début des années 90, il est avec Bernard Kolélas quand ce dernier crée le M.c.d.d.i et lui confie le poste de secrétaire général. Létembet-Ambily a été aussi député à



Antoine Létembet-Ambily,

l'assemblée nationale (1989), ministre de la culture dans le gouvernement de transition dirigé par André Milongo (1991-1992), sénateur et conseiller municipal de Brazzaville (1997). Ecrivain de renom, il prit part à la rédaction de la revue «Liaison», qui fit le premier foyer de la littérature écrite congolaise, entre 1950 et 1959. On doit à Létembet-Ambily une grande partie de la littérature nationale, particulièrement au niveau de la dramaturgie. Son œuvre littéraire se focalise sur le politique et le social et

ses thèmes favoris sont les relations humaines dans la société à travers la politique et la place de la femme dans l'univers des hommes. Dans sa vie d'écrivain, il a presque embrassé tous les genres littéraires. En collaborant à la revue «Liaison», grand carrefour des intellectuels de l'Afrique équatoriale française de 1950 à 1960, il se découvre dans un premier temps comme poète avec des textes tels que «Vox Africa», «Amour brisé», et «Ode aéfiennne» (néologisme à partir du sigle A.e.f) pour ne citer que ces quelques poèmes.

La puissance d'Antoine Létembet-Ambily s'extériorise après quelques secousses politiques aux côtés de Jacques Opangault et Fulbert Youlou, avec lesquels il découvre les affres de la politique. Dans les années 60, le succès qu'obtient son cadet du monde littéraire, Guy Menga, avec «La marmite de Koka Mbala» et «L'Oracle» dans le cadre du théâtre interafricain, le pousse à se démarquer de ses compatriotes comme Patrice Lhoni, Maurice Battambica et Ferdinand Mouangassa. Sa première pièce, «L'Europe inculpée», obtient, en 1969, le Grand-Prix du théâtre interafricain de l'O.r.t.f, prix déjà décerné à Guy Menga en 1968, avec «La marmite de Koka-Mbala» et «L'Oracle».

L'Europe inculpée ouvre grandement la porte du Congo au théâtre qui mettra en exergue, quelques années plus tard, d'autres dramaturges comme Maxime Ndébeka, Sylvain Mbemba et le phénoménal Sony Labou Tansi. «L'Europe inculpée» apparaît comme un baume dans les spéculations anticolonialistes de l'époque. Et devant la volonté de puissance des peuples africains, l'auteur appelle de tous ses vœux l'entente et l'amour qui doivent régner sur tous les continents. Sur la thématique politique, on lui doit aussi «Le roi déchu» (1964), «Les Aryennes» (1977) et une pièce sur la vie de Barthélémy Boganda, ancien

président centrafricain. Létembet-Ambily a réfléchi aussi sur la place de la femme dans la société. Dans une amalgame de tensions sur fond d'amour, d'infidélité et de divorce, il réalise une pièce de théâtre qui évolue en dents de scie et qui se termine contre toute attente, par une scène de réconciliation entre Ngala, l'infidèle, et son mari Bakala. Pour n'avoir pas châtié Ngala à cause de son infidélité, Létembet-Ambily met en relief la puissance de la femme dans la société (congolaise?). Pour l'auteur, la femme représente, malgré ses faiblesses, une entité émotionnelle qu'il faut sauvegarder. Elle ne lui échappe pas quand il s'intéresse au roman. En 1994, Antoine Létembet-Ambily publie son premier roman intitulé «La femme d'espoir» qui vient corriger «La femme infidèle». Roman anticolonial, «La femme d'espoir», qui a pour héroïne principale Gnamvoua, se définit comme roman de la dignité féminine où l'écriture poétique de l'auteur étonne le lecteur habitué de la lire sur le plan de sa dramaturgie.

Christo BOTEV

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
		Amérique-Asie
France, Afrique Francophone		100 Euros
91 Euros		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Pointe-Noire

Des journalistes formés à l'exploitation des genres littéraires

En partenariat avec la délégation du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication) au Kouilou et à Pointe-Noire, la direction départementale du livre et de la lecture publique à Pointe-Noire a organisé, du 17 au 19 septembre dernier, un atelier à l'endroit des journalistes sur l'exploitation des genres littéraires. Une formation bien appréciée par l'ensemble des participants.

Cet atelier a eu pour cadre l'hôtel «Le Dispatching», au quartier Mawata, dans l'arrondissement 1 Lumumba. Il était placé sous la supervision d'Alphonse Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique à Pointe-Noire, et de Jean-Louis Mbatshi, représentant le délégué du C.s.l.c au Kouilou et à Pointe-Noire. En présence d'autres responsables, dont Jacques Varez Nkombo, directeur général de l'hôtel «Le Dispatching», et de Guy Serge Mayeko, directeur départemental du livre et de la lecture publique au Kouilou. L'initiative procède, sans doute, du contexte littéraire du Congo. Un pays dont les filles et fils ont de l'imagination fertile en matière littéraire. Pièces de théâtre,

romans, essais, recueils de poèmes... Difficile de passer un semestre sans qu'un Congolais ne mette un ouvrage sur le marché. C'est dire que depuis la parution de la première littéraire congolaise («La légende de Fumu mazono» de Jean Malonga), dans les années 60, l'industrie littéraire congolaise tourne à plein régime dans le concert littéraire mondial. Une industrie qui devrait être promue par la presse. Un devoir auquel les journalistes congolais n'ont jamais dérogé, tant ils ont toujours rendu compte des œuvres littéraires de leurs compatriotes. Mais, car n'étant pas, pour la plupart, spécialisés dans la chronique, nos journalistes semblent avoir du mal à exploiter les différents genres littéraires. Du coup, c'est le



Photo de famille, après l'atelier.

public qui en patit, car il n'est pas correctement informé du contenu des œuvres littéraires des Congolais. C'est donc dans le dessein de combler ce manquement que la direction départementale du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire a initié cette formation, en partenariat avec le C.s.l.c. «Cette formation consiste à rendre davantage efficace le travail de nos journalistes dans la chronique littéraire. On ne peut pas bien faire la chro-

nique littéraire, si l'on ne maîtrise pas le langage littéraire», a indiqué Alphonse Nkala, à l'ouverture de l'atelier. C'est ainsi que durant trois jours, des spécialistes des questions littéraires, comme Alphonse Nkala, Guy Serge Mayeko, et Roger Telo ont exposé sur de nombreux thèmes, dont «La lecture en diagonale» et «Les dix clés pour mieux comprendre». Des exposés qui ont été suivis d'exercices pratiques réussis par la plupart des

participants. Lesquels participants ont salué cette initiative. «Je remercie la direction départementale du livre et de la lecture publique pour cette initiative. Désormais, nous n'aurons plus trop de problèmes pour faire le compte rendu des œuvres littéraires», s'est félicitée Olga Taty, journaliste dans la section langue à Télé Congo Pointe-Noire, un organe public. D'autres ont souhaité la pérennisation de ce genre de formations. Le cas d'Etilène Kingat de Mcrtv (Média concept radio télévision), un organe privé. Un souhait pris en compte par le DD (Directeur départemental) Nkala, qui a prié Jacques Varez Nkombo de faire encore preuve d'hospitalité, à l'ave-

nir. Et ce dernier a accepté, pour avoir trouvé son compte dans cet atelier. «Ce qui vient d'être présenté, ici, c'est ce que les Anglais appellent brainstorming. À chacun de nous de faire usage de l'ensemble d'idées et d'outils que l'on vient de mettre à notre disposition. Nous sommes venus avec des gibecières vides. Mais, nous sortons d'ici avec des gibecières pleines», a indiqué Jacques Varez Nkombo. À l'évidence, au-delà des attestations de participation, il revient à la trentaine de participants de mettre à exécution ces bonnes notions.

John NDINGA-NGOMA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique.

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Vêran Carrhoi YANGA
Episcopale des Moyens de Tel: (242) 06.668.24.72/
Communication Sociale. 01 116 63 33
Président: Saisie & Montage (PAO):
Mgr Miguel Atelier La Semaine Africaine
Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président: Service Commercial:
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71
06.655.80.03
05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
ET DE
REHABILITATION DES PISTES RURALES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
N° 007C/2015/MAE/PDARP-UCP

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DU CONTROLE ET DE LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE ITOM-
BA-EBOYO, DISTRICT D'ABALA, DEPARTEMENT DES PLATEAUX

1. Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie du crédit aux paiements des services de Consultants individuels, pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation de la piste agricole Itomba-Eboyo (27,60 km), District d'Abala, Département des Plateaux.

3. Profil du Consultant
Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, de donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités techniques à réaliser les dites prestations; ils doivent avoir le profil suivant:

- Avoir un diplôme BAC + 2) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre une copie légalisée du ou des diplômes);
- Avoir au moins deux (2) années d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant votre expérience).

4. Les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque

Mondiale.

5. Les informations complémentaires peuvent être fournies et les Termes de Référence détaillés consultés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le jeudi 08 octobre 2015 à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Ngouesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88/05 312 30 30; E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

Le Coordonnateur,

Isidore ONDOKI

ETUDE DE MAITRE KAYA MUHAMAD YAYA/Notaire à Brazzaville
Titulaire d'un office notarial sis 09, rue Mfoa Poto-poto
(Croisement avenue dite des Beaux-parents)
Tél: 00242 06 882 55 66; 05 045 86 18/B.P: 4169
E-mail: maitrekaya@etudemaitrekaya.com
REPUBLIQUE DU CONGO

**ANONCE LEGALE
"H.M.V"**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de: 1.000.000 de F. CFA
Siège Social: 02, Rue Ogooué, quartier la Base, Mfilou
RCCM: C.G/BZV 15 B5603/REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 09 Décembre 2014, reçu au rang des minutes de maître KAYA Muhamad Yaya, Notaire à Brazzaville, conformément à la loi du 29 septembre 1989 portant institution du notariat au Congo et à l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation du droit des affaires en Afrique (OHADA), il a été constitué une société à responsabilité Unipersonnelle, enregistrée au impôt de Baongo, en date du 12 Janvier 2015, Folio 06/11 n° 035, déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 15DA27.
La société présente des caractéristiques suivantes:
Objet social: Bâtiment, Travaux publics, Génie Civil, Import et Export, Prestation de services, étanchéité, Pose marbre,

Ponçage carreaux, Peinture Plomberie, Espace vert;
Dénomination sociale: H.M.V (SARLU);
Siège social: Brazzaville, sis 02, rue Ogooué, quartier la Base, Mfilou

Pour avis,
Maître KAYA Muhamad Yaya, Notaire

**IN MEMORIAM
(2011-2015)**

À la douce mémoire de Rombault Michel Fylla Saint-Eudes, décédé le 29 septembre 2011. Déjà quatre ans que tu nous as quittés. Seules les années peuvent alléger un peu la tristesse que ton départ a laissée dans nos cœurs. Notre plus grande consolation est de savoir que tu as vécu pleinement et que tu as laissé dans chacun de nous, les qualités d'un Grand Homme. Quelle chance d'avoir eu un père et grand-père aussi fort, aimable et sage.
Parents, amis et connaissances, ayez une pensée pour lui.



MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN,
DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE DOLISIE-NIARI-BOUENZA-LEKOUYOU

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Localités/Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	2707 du 22/05/2015	Parcelles 4 et 9 ; Bloc / ; Section / ; Superficie 1.240m ²	Sibiti / Qtier n°5 Moussanda	Lékoumou	N'GOUSSA Charles
02	2712 du 22/05/2015	Parcelle 8 ; Bloc 149 ; Section H, Superficie 538,20m ²	Nkayi / Kanga Mbenza	Bouenza	Association témoins de Jéhovah
03	2537 du 08/12/2014	Pile/; Bloc/; Section Zone Rurale; Superficie 50.000m ² soit 5ha00a00ca	Louvakou / Matoto	Niari	Société ENERCO – S.A
04	1442 du 11/09/2012	Parcelle 02 ; Bloc 38; Section J; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Mboukou	Niari	Société Civile Immobilière (Pierre Immobilier)
05	1388 du 20/07/2012	Parcelle / ; Bloc / ; Section zone non cadastrée; Superficie 22416,74m ²	Louvakou / Matsendé	Niari	MBOUMBA N'SIMBA Aube Chemin
06	1217 du 22/02/2012	Parcelle 8 ; Bloc 13, Section N2; Superficie 468m ²	Dolisie / Qtier Pinaret	Niari	SOUNGOU NDENGUE Fernand
07	1067 du 21/06/2011	Parcelle 190 ; Bloc / ; Section H; Superficie 694,20m ²	Dolisie / Centre ville	Niari	BISSAKOU Maxime
08	1497 du 09/10/2012	Parcelle 14 ; Bloc 21 ; Section K; Superficie 460,25m ²	Dolisie/Qtier Gaïa (Stade Denis SASSOU NGUESSO)	Niari	MATETE MOUNOI Julien Ignace
09	0497 du 29/01/2009	Parcelle 10 ; Bloc 13bis ; Section N2; Superficie 303,31m ²	Dolisie / Qtier Pinaret	Niari	MOUMBONDO Ferdinand et TSOKO Pauline
10	1900 du 19/07/2013	Parcelle 513 qter; Bloc / ; Section C; Superficie 332m ²	Dolisie / Qtier Mont Fleury	Niari	MOUSSIMI Marie Henriette
11	1877 du 05/07/2013	Parcelle 01; Bloc 10 ; Section A; Superficie 353,08m ²	Dolisie / Qtier Baloumbou	Niari	KITSOUKOU MATOUWIDI Andréa Stecie
12	1442 du 11/09/2012	Parcelle 02; Bloc 38 ; Section J; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Mboukou	Niari	Société Civile Immobilière (Pierre Immobilier)
13	1348 du 15/06/2012	Parcelle 06; Bloc 301 ; Section L2; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Tembé (Lissanga)	Niari	KIBOULOU Merveil Dieuleveux
14	1349 du 15/06/2012	Parcelle 10; Bloc 301 ; Section L2; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Tembé (Lissanga)	Niari	MABIALA Jean Christophe
15	1350 du 15/06/2012	Parcelle 09; Bloc 301 ; Section L2; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Tembé (Lissanga)	Niari	BANVI MIETE
16	2432 du 23/09/2014	Parcelle 01; Bloc 40 ; Section M4; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	TATY Luc Fernandez
17	2644 du 17/03/2015	Parcelle 01; Bloc 22 ; Section S; Superficie 600m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	BOUHOYI Max Francis
18	2651 du 20/03/2015	Parcelle 05; Bloc 20 ; Section S; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	BOUHOYI Née PEMBET Martine
19	2541 du 16/12/2014	Parcelle 1; Bloc 1ter ; Section M3; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Lissanga	Niari	MABIALA KIBANGOU Guy Mathieu
20	1770 du 15/04/2013	Piles 1bis; 2bis; 3bis et 4bis, Bloc 05; Section P; Superficie 1600m ²	Dolisie / Qtier Kitsitsidi	Niari	FAUCON Alexandre Louis Raymond
21	2444 du 06/10/2014	Parcelle 02; Bloc 15; Section Q3; Superficie 500m ²	Dolisie / Qtier Mangandzi 1	Niari	KIONGA MOUSSOU Hugue Médard
22	1972 du 12/09/2013	Parcelle / ; Bloc / ; Section N1; Superficie 225m ²	Dolisie / Lissanga village	Niari	AIRTEL – CONGO
23	1973 du 13/09/2013	Parcelle 8; Bloc 99; Section N1; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Tahiti	Niari	AIRTEL – CONGO
24	1974 du 12/09/2013	Parcelle 08; Bloc 55; Section G; Superficie 400m ²	Dolisie / Qtier Capable	Niari	AIRTEL – CONGO
25	2576 du 19/01/2015	Parcelle / ; Bloc / ; Section / ; Superficie 400m ²	Kimongo / Village Matembo	Niari	AIRTEL – CONGO
26	2647 du 18/03/2015	Parcelle 10; Bloc 04 ; Section L2; Superficie 500m ²	Dolisie / Qtier Kinguébé	Niari	YOBA Florelle et Enfants NDZIENGUE
27	2691 du 04/05/2015	Parcelles 5 et 6; Bloc 151 ; Section P; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Tembé (zone famille Ngavet)	Niari	MOUTAKALA Jacqueline
28	2721 du 02/06/2015	Parcelle 17; Bloc 17; Section A; Superficie 252m ²	Dolisie/Qtier Baloumbou (rue lbouanga gabriel n°37)	Niari	YARESSI ABDOULAYE
29	0909 du 27/10/2010	Parcelles 08 et 09; Bloc 66; Section Q; Superficie 800m ²	Dolisie / Qtier Mangandzi	Niari	MOUYOKANI Isabelle
30	2692 du 04/05/2015	Parcelle / ; Bloc / ; Section B; Superficie 2.000m ²	Louvakou / Moukondo Village	Niari	MOUTAKALA Jacqueline
31	2793 du 24/08/2015	Parcelle 9; Bloc 36; Section A; Superficie 590m ²	Dolisie / Qtier Grand – Marché	Niari	EL HALABI MAHMOUD

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 portant régime de la Propriété Foncière).

Pour insertion légale
Dolisie, le 24 Septembre 2015

Bernard KIBOULOU
Inspecteur Principal

AVIS DE VENTE



PARCELLE A VENDRE
 Sise 303, Rue Ndolo, vers Ngamakosso.
 Arrêt de bus «Arrêt ya kala», non loin du P.s.p Ngamakosso
 (Sur le goudron)
 Dimensions: 18,43 X 18 = 331,74 m2
CONTACTS: +242 06 415 23 66/05 633 11 62

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS, BRAZZAVILLE
 NUMERO D'ANNONCE : 024/2015

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de: Agent de Sécurité
 Grade du Poste : FSN-02 (Grille salariale des agents de sécurité de l'Ambassade des Etats-Unis)
 DATE D'OUVERTURE: vendredi 25 septembre 2015; DATE DE CLOTURE: vendredi 09 octobre 2015
 Nature du contrat : Contrat à Durée Déterminée (CDD), 6 mois non renouvelable.
 L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche des individus ayant un diplôme d'études secondaires (BEPC), un niveau acceptable de la langue anglaise ainsi que les compétences professionnelles requises pour travailler dans le département de la sécurité. Les intéressés (ées) auront entre autres tâches: d'assurer la surveillance, la sécurité et la protection des propriétés et du personnel du gouvernement américain. Les intéressés (ées) exécuteront également d'autres tâches sur instructions de leur superviseur respectif. Un test est prévu, pour les candidats qui seront pré-sélectionnés. Les candidats (tes) dont les dossiers ne seront pas retenus pour ce test ne seront pas contactés (ées).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Pour postuler, prière de visiter notre site internet:
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>
 Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants : 06-612-2073 / 06-612-2133 / 06-612-2143 / 06-612-2109
 Par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov
 Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

N.B : LES DOSSIERS DEVRONT ETRE COMPLETS. LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES ET SERONT DONC REJETES.

Merci de votre intérêt et Bonne chance!

OFIS
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ



LibreOffice + Antivirus Microsoft
The Document Foundation
Offerts

01600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)



Colina assurance: Un acteur majeur des assurances non vie, désormais au CONGO

Filiale du groupe SAHAM, Colina Assurance Congo SA vous offre les garanties et la sécurité d'un groupe leader de l'assurance en Afrique (28 sociétés d'assurance et de réassurance implantées dans 26 pays d'Afrique sub-saharienne, du Maghreb, du Moyen orient et de l'océan indien).

Notre forte implantation géographique, notre expérience et notre professionnalisme avérés, la confiance auprès des Réassureurs de premier rang nous permettent de mieux satisfaire vos besoins et exigences en assurance.

NOS CONTACTS :

Brazzaville
 * CASE A5, AV. M. LYAUTEY,
 Route du Parquet
 Tél. 00242 22 260 15 15
 00242 06 510 45 24

Pointe Noire
 * 43, AV. MAFOUKA, Rond Point des Amoureux
 Tél. 00242 22 294 20 08

* AV. J. OPANGAULT, Face FOIRE

BUROTOP IRIS,
Distributeur officiel
en Afrique centrale.

BUROTOP IRIS
APC
by Schneider Electric

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

RICOH
N°1 Mondial
en solutions d'impression

BUROTOP IRIS

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

HUAWEI

UN SMARTPHONE 3G
DE HAUTE QUALITE A UN PRIX DEFANT TOUTE CONCURENCE

WiFi

YouTube, Facebook, WhatsApp, Messenger, Lmo, Chrome, Skype

Communiquez autrement ...

SPECIFICATIONS :
Technologie 3G : Oui
Taille écran : 3.5
Dual SIM : Oui
Système : Android 4.4
Garantie : 1 an

47.500 FCFA

04 Avenue FOCH - Brazzaville - Tél : (+242) 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou, après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél : (+242) 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Rendez-vous chez Burotop, distributeur exclusif de Huawei au Congo.

BUROTOP IRIS **SAMSUNG**

les bourrages de papier
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,
Essayez les imprimantes **SAMSUNG**
avec la technologie Anti-bourrage

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tél: 05 5777 888 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56